

## LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE  
PUBLIÉ A ST-HYACINTHE, P.Q.  
ABONNEMENT :  
Un an.....\$1.00  
6 mois..... 0.50

ANNONCES  
1ère Insertion (la ligne).....10c  
Insertion subséquente (la ligne).... 5c  
Annonces à long terme à prix modérés

A. DENIS,  
Directeur-Propriétaire.

V. MARCEAU,  
Rédacteur.

ST-HYACINTHE, 22 FEVRIER 1901

Halifax. — Le sénateur William J. Almon est mort à sa résidence, *Rosebank*, ici, à minuit, le 19. Le défunt était âgé de 85 ans. Il était conservateur en politique et avait été nommé au Sénat en 1879.

Sa mort abaisse la majorité conservatrice au Sénat, à 13 voix.

Le budget de la Puissance comprend un item de \$100,000 pour la construction de quais à Sorel, en rapport avec l'élevateur et le trafic de la ligne du chemin de fer Q. S. R. Ce montant, joint à celui voté l'an dernier, va permettre de pousser ces travaux avec beaucoup de diligence. On sait que c'est l'intention des directeurs d'établir une ligne de vapeurs entre Sorel et les ports Anglais pour le transport des articles d'exportations expédiés par leur ligne.

St-Hyacinthe se trouve directement intéressé au succès de cette nouvelle entreprise.

Ottawa, 19. — Ce matin, à onze heures, lord Minto a fait l'ouverture officielle de la séance de la Cour Suprême.

Le gouverneur général a tenu à assister à cette cérémonie en l'honneur de l'inauguration du nouveau règne du roi d'Angleterre et aussi pour faire prêter aux juges le serment d'allégeance au roi Edouard VII.

A cette occasion, la cour avait été magnifiquement décorée de tentures noires et violettes d'un effet des plus imposants.

Le gouverneur était accompagné de sa suite, de Sir Wilfrid Laurier, des honorables MM. Scott, Davy, Tarte, Borden, et Fitzpatrick, et de l'Orateur de la Chambre, l'Hon. M. Brodeur.

A l'auditoire on remarquait MM. Tupper, Evanturel, et un grand nombre de Dames et d'avocats.

Les juges Taschereau, Girouard, Gwynn, King et Dexridge, revêtus de leur manteau rouge, bordé d'hermine, montent au tribunal à onze heures.

En l'absence du juge en chef Strong, qui est malade, le juge Taschereau prend la parole et récite, au nom de ses collègues, la formule du serment de fidélité au roi, par lequel ils jurent de dénoncer et de poursuivre toute conspiration contre l'autorité de Sa Majesté en Canada. Les juges ayant baisé la bible, le juge Taschereau lit son discours au sujet de la reine Victoria et d'Edouard VII. Le solliciteur général répond au nom de ses collègues du barreau.

Le dossier de la Cour Suprême pour la présente session comprend trente-huit causes, dont quelques-unes sont de la plus haute importance.

## Parlement Provincial

Québec, 14. — L'ouverture de la Législature de Québec a eu lieu à 3 heures et demie, cet après-midi; elle a, comme par le passé, emprunté son cérémonial aux naïves images du moyen-âge. La seule différence était dans l'habit du représentant de la Couronne. En effet, M. le juge-en-chef Caseault était vêtu d'un simple habit de soirée. Ce fait a pu peut-être contrarier les goûts des archéologues. Il va sans dire, que le sergent d'armes et le gentilhomme, huissier de la Verge Noire, ont été à la hauteur de leurs royales fonctions.

La chambre des séances du Conseil Législatif présentait un aspect des plus attrayants. Bien des rois seraient orgueilleux d'avoir une telle cour. Voici d'ailleurs quelques noms de ceux qui étaient présents.

A droite du fauteuil de l'Orateur il y avait Mmes Archambault, Déchéne, Turgeon, Gouin, Pérodeau et Rainville, et Mlle C. Jetté; à gauche, Mmes H. Dunn, B. Caron, Andrews, C. Pelletier, Larue, Lemieux, Chauveau, Oscar Pelletier et J. F. Wilson.

Au centre, sur des sièges réservés, Mgr Bégin, le lord évêque de l'église anglicane, Mgr Marois, les juges Caron, Bossé, Larue, Pelletier, Routhier, Andrews, Mgr Tétu, les chefs des divers départements du service civil et les représentants des grandes maisons d'éducation et de commerce. Il ne faut pas oublier, non plus, les quelques cents jeunes filles qui, artistement éparpillées un peu partout dans la salle, donnaient au tableau tout son charme.

Les galeries étaient remplies d'une foule nombreuse de curieux, qui s'intéressaient surtout aux allées, venues et saluts du sergent d'armes et de l'Huissier de la Verge Noire.

Il est inutile d'entrer dans tous les détails de cette cérémonie d'ouverture de notre Législature. Tout le monde les connaît.

Voici d'ailleurs, quel était le programme des procédures de la séance.

—Message de Son Honneur l'Administrateur de la province, requérant la présence de la Chambre à la salle du Conseil Législatif.

—Les députés se rendent dans la salle des séances du Conseil Législatif.

—Les députés étant de retour, procèdent à l'élection de l'Orateur.

L'Hon. M. Parent propose, secondé par l'Hon. M. Déchéne, que M. H. B. Rainville soit élu Orateur.

Le choix de l'Hon. M. Rainville par le cabinet, a été ratifié à l'unanimité des députés présents.

M. le Premier Ministre a fait du député de Saint-Louis, un éloge sobre et très juste qui a été souligné par les applaudissements de toute la députation. Il fut suivi de l'Hon. M. Flynn, qui a dit la haute estime dans laquelle le nouvel Orateur était tenu par la loyale Opposition.

L'Hon. M. Rainville a prononcé un discours qui lui a valu d'unanimes félicitations. Il a démontré, par son discours d'inauguration, qu'il saura présider aux délibérations de ses collègues avec la haute impartialité et l'esprit pratique que tout le monde lui connaît.

—Nouveau message de Son Hon-

neur l'Administrateur de la province, requérant la présence de la Chambre à la salle du Conseil Législatif.

Les députés se rendent de nouveau au Conseil Législatif où il est fait rapport du choix de l'Orateur qui alors réclame les droits et privilèges de la Chambre.

M. le juge Caseault lut alors le discours du Trône suivant :

*Honorables Messieurs du Conseil Législatif.*

*Messieurs de l'Assemblée Législative.*

Je suis sûr d'exprimer vos sentiments et ceux du peuple de cette province en disant que je regrette que la maladie ait empêché Son Honneur le lieutenant-gouverneur Jetté de venir lui-même vous souhaiter une cordiale bienvenue à l'ouverture de la première session du dixième parlement de cette législature. Faisons des vœux sincères pour le prompt retour à la santé du chef de l'exécutif, afin qu'il puisse continuer l'exécution de ses hautes et importantes fonctions qu'il remplit si dignement.

L'empire britannique vient de faire une perte bien sensible. La mort nous a enlevé notre Reine bien-aimée. Jamais souverain n'a su conquérir à un plus haut degré l'affection, le respect et le dévouement de ses sujets, et toutes les nations ont manifesté leur admiration et leur sympathie pour cette femme illustre qui a été pendant près de soixante-et-quatre ans l'incarnation de sa patrie et qui sera admirée dans l'histoire pour le vif éclat dont elle a su faire briller sa triple couronne de souveraine, d'épouse et de mère.

Nulle part la Reine Victoria ne sera plus regrettée qu'en ce pays. Fidèle à sa devise, la province se souvient, et elle n'a pas oublié que c'est sous le règne de cette illustre souveraine que nos libertés constitutionnelles ont germé et grandi et que nous avons pu poursuivre en paix notre développement économique, intellectuel et politique.

Tout en ressentant profondément la perte que nous déplorons, réjouissons-nous de l'avènement de Sa Majesté le Roi Edouard VII; reconnaissons avec plaisir son autorité et vivons avec satisfaction dans la promesse qu'il a faite de continuer la glorieuse tradition du grand règne qui vient de finir; la garantie que les inappréciables privilèges du gouvernement autonome et des libertés civiles, politiques et religieuses dont nous avons joui depuis un demi-siècle ne seront pas altérés.

Vous serez priés d'exprimer votre chagrin à l'occasion de la mort de notre illustre souveraine la reine Victoria et votre satisfaction au sujet de l'avènement de Sa Majesté Edouard VII dont le règne vient de commencer.

Une autre douleur a été ressentie profondément par le peuple de ce pays depuis, lorsque la mort est venue enlever à notre estime, à notre affection, le premier ministre de cette province, l'Hon. Félix-Gabriel Marchand. Vous avez sans doute été sensibles comme moi aux tributs d'hommage et de respect apportés à sa mémoire par tous les citoyens du Canada. M. Marchand a été un honnête citoyen et un homme d'Etat intègre qui a possédé l'estime

et l'affection de tous ceux qui l'ont connu.

Je suis heureux de constater que ceux des citoyens de cette province qui sont allés combattre dans les républiques Sud-Africaines ont provoqué comme leurs compagnons d'armes venus des autres parties du Canada, par leur bravoure, par leur sang froid et leur virile endurance l'admiration de leurs chefs et des vieux régiments avec lesquels ils ont été en contact.

Mon gouvernement continue à donner une attention toute spéciale à la question des pêcheries. La propriété de celles qui sont situées dans le golfe St-Laurent a été l'objet de discussion avec le gouvernement du Canada, mais rien n'a été négligé pour conserver à cette province les droits qui lui ont été reconnus par le plus haut tribunal de l'empire et il y a tout lieu d'espérer que cette question recevra bientôt une solution satisfaisante pour nous.

Un nouveau livre pour l'enseignement primaire dans nos écoles publiques catholiques a été préparé sous la direction du gouvernement et a reçu l'approbation du comité catholique du Conseil de l'Instruction Publique. Ce livre sera distribué gratuitement à toutes les écoles de la province qui désireront l'obtenir et pourra être mis en usage au commencement de la prochaine année scolaire.

*Messieurs de l'Assemblée Législative,*

Les comptes publics pour le dernier exercice financier vous seront soumis, ainsi que le budget des dépenses pour l'année qui commencera le premier de juillet prochain.

Je suis heureux de vous dire que les recettes ordinaires de la dernière année fiscale présentent un excédent sur toutes les dépenses ordinaires et extraordinaires.

*Honorables Messieurs du Conseil Législatif.*

*Messieurs de l'Assemblée Législative,*

Mon gouvernement a réussi à mettre à la disposition de l'école Normale Laval un local qui permettra à cette institution de continuer dans des conditions plus favorables à remplir la tâche utile et importante qui est la sienne dans notre système éducationnel.

Je suis heureux de constater avec vous que l'agriculture est dans un état de prospérité inconnu jusqu'à nos jours, et mon gouvernement s'est plu et continuera à l'avenir à se mettre à la disposition des cultivateurs pour seconder leurs efforts et encourager l'activité agricole dans toute la mesure de ses ressources.

L'œuvre de la colonisation a été poussée avec énergie et succès, et le défrichement de nos terres publiques a reçu la plus vive impulsion. Plusieurs projets de loi d'intérêt général seront livrés à vos délibérations.

Le désastreux incendie de Hull, qui a détruit le Palais Justice, le bureau d'enregistrement et les voûtes des notaires, a fait disparaître des documents d'une grande importance. Mon gouvernement s'est empressé de souscrire une somme de vingt-cinq mille piastres pour les malheureuses victimes de cette conflagration, et un projet de loi vous

sera soumis pour reconstituer les titres et les documents qui ont disparu.

En présence des souffrances causées par les conflits industriels, mon gouvernement a décidé de vous saisir d'une mesure dont l'objet sera de faciliter la conciliation ou l'arbitrage dans les différends entre patrons et ouvriers.

L'expérience des trois dernières années a démontré que les changements dans l'organisation des départements des Terres, Forêts et Pêcheries et de la Colonisation et des Mines, loin de faciliter les opérations de ces branches du service public, ont été l'occasion de complications inutiles dans l'administration des affaires. Vous serez appelés à adopter, pour remédier à cet état de choses, une mesure qui tout en faisant disparaître les difficultés actuelles permettra de réaliser une économie considérable par la suppression d'un des départements.

Vous donnerez, j'en suis convaincu, une attention toute particulière à l'étude de ces différentes questions. Votre patriotisme vous aidera à bien remplir vos devoirs officiels et je prie la Divine Providence de bénir vos efforts pour que le succès couronne vos travaux.

Le débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône, aura lieu lundi prochain.

Après l'ajournement de la séance les conseillers législatifs et les députés sont allés présenter leurs hommages au nouvel Orateur.

La loyale opposition était représentée par quatre députés: NM. Flynn, Pelletier, Chicoine et Giard.

Québec, 15. — La séance de cette après-midi n'a pas été bien longue; cependant elle été des plus intéressantes.

Le seul article sur les ordres du jour était le suivant :

«Prise en considération de l'adresse à être présentée par cette Chambre à l'occasion de la mort de la reine Victoria et l'avènement au trône du roi Edouard VII.»

C'est l'honorable premier ministre qui a, le premier, pris la parole. Son discours était attendu avec impatience par toute la députation et le public.

Disons, de suite, que l'hon. M. Parent a été à la hauteur des hautes fonctions qu'il doit à la confiance de l'électorat de cette province. Il a parlé avec assurance, sobriété et éloquence. M. Parent n'est pas un orateur aux grands gestes et à la déclamation de périodes sonores; non, il dit ce qu'il a à dire, et il le dit en peu de mots, avec beaucoup de lucidité d'esprit et de justesse d'expression. Il a le sens pratique de l'homme d'affaires dans tout ce qu'il fait et dit; ce qui vaut infiniment mieux que les vagues déclarations qui emplissent trop souvent les oreilles des auditeurs des séances de notre Législature.

L'hon. E. J. Flynn, qui a succédé à l'hon. M. Parent, a prononcé un joli et très élégant discours. Le chef de l'opposition est, on le sait, un lettré, un délicat qui ne pouvait manquer de faire sur un tel sujet de l'éloquence de bon aloi.

La Chambre est ensuite ajournée à lundi

AU CONSEIL LEGISLATIF  
Peu après l'ajournement de l'As-

semblée législative, le Conseil législatif est entré en séance.

Le programme a été le même qu'à la Chambre basse, avec en plus le débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône.

L'hon. Horace Archambault et l'hon. M. Thomas Chapais ont exécuté la première partie du programme avec l'habileté et la haute éloquence que tout le monde se plaît à leur reconnaître.

L'hon. procureur-général a été particulièrement heureux dans cette circonstance. Il a su présenter son sujet d'une façon originale, mettant de côté tous les lieux-communs dont on a couvert le nom de la reine Victoria depuis son décès.

L'adresse en réponse au discours du trône a été proposée par l'hon. M. Mathieu et secondée par l'hon. M. Turner.

Le débat a été ensuite continué par les orateurs suivants : les honorables Richards, Turner, Horace Archambault, Thomas Chapais, Péroudeau, Lowe et Ouimet.

L'adresse a été adoptée sur division, puis le Conseil a été ajourné au lundi, 26 du courant.

## Parlement Fédéral

Ottawa, 18.—Le gouvernement a répondu aux deux interpellations de M. Bourassa.

Sir W. Laurier déclare qu'il n'y a eu aucune échange de vues depuis le mois de juin dernier, date mentionnée par M. Bourassa, entre le gouvernement de la Confédération et le gouvernement anglais au sujet de la question sud-africaine.

Pour l'Angleterre, il ne paraît pas y avoir de question sud-africaine; les Boers seront vaincus et annexés.

M. Bourassa avait aussi demandé si le gouvernement canadien allait payer les officiers de la milice canadienne employés au recrutement de la gendarmerie de Baden-Powell.

Le ministre de la milice a rassuré le député de Labelle sur ce sujet. Les services de ces officiers seront payés par le War-Office.

L'hon. M. Blair a répondu comme suit aux demandes et renseignements de M. Monk :

1° Quel montant total le présent gouvernement a-t-il contribué envers la reconstruction du pont Victoria à Montréal? — \$500,000.

2° Quel montant le gouvernement paie-t-il chaque année pour l'usage du dit pont par le chemin de fer de l'Etat? — \$40,000.

3° Quel montant est payé annuellement par le gouvernement pour l'usage de la ligne du chemin de fer le Grand Tronc depuis St-Rosalie jusqu'à St-Lambert par le chemin de fer de l'Etat? — \$37,000.

4° Quel montant est payé annuellement par le gouvernement pour l'usage par le chemin de fer Intercolonial, du terminus du Grand Tronc, à Montréal? — \$62,500.

5° Dans les arrangements ci-dessus mentionnés entre le gouvernement et la Compagnie du Grand Tronc, se trouve-t-il des conditions de nature à empêcher cette dernière de faire de Portland son port d'expédition à l'exclusion de Montréal? — Non.

Ottawa, 20.—L'hon. M. Brodeur a signé ce matin l'adresse de condoléance votée par les deux Chambres au roi d'Angleterre, à l'ouverture de cette session. Elle est écrite en français et en anglais sur deux pièces de parchemin séparées, et accompagnée d'un message du gouverneur, au secrétaire des Colonies, qui la fera parvenir par voie hiérarchique à Sa Majesté.

Le message du gouverneur est également écrit dans les deux langues.

## Parlement Impérial

Londres, 14. — Le roi Edouard VII a ouvert aujourd'hui personnellement le premier parlement de son règne. Il était accompagné de la Reine Alexandra, du duc d'York et Cornwall, héritier de la Couronne, du duc de Connaught et de plusieurs autres membres de la famille royale.

Le Roi, portant un chapeau de feld maréchal, a lu d'une voix ferme et distincte, le discours du Trône, que tous ont écouté debout, et dont voici le texte :

Messeigneurs et Messieurs :

Je vous adresse la parole pour la première fois, au moment d'un deuil national, lorsque le pays entier déplore la perte irréparable que nous venons de subir, et qui m'a frappé avec une gravité spéciale.

Ma mère bien-aimée, pendant son règne long et glorieux, a montré à l'univers, l'exemple de ce qu'un monarque devait être. C'est mon plus grand désir de marcher sur ses traces.

Au milieu de ce chagrin public et privé, c'est une cause de satisfaction pour moi de pouvoir vous assurer que mes relations avec les autres puissances continuent à être amicales. La guerre dans l'Afrique du Sud, n'est pas encore entièrement terminée, mais les capitales de l'ennemi et ses lignes principales de communication, sont en mon pouvoir, et l'on a pris des mesures, qui je l'espère, permettront à mes soldats de lutter avec succès contre les troupes qui leur disputent encore le terrain.

Je regrette infiniment les pertes de vie et les dépenses occasionnées par la guerre inutile de guérillas que nous font les partisans boers dans les anciens territoires des deux républiques.

Leur prompt soumission est très à désirer dans leur propre intérêt, car, tant qu'elle n'aura pas eu lieu, il me sera impossible d'établir dans ces colonies les institutions qui assureront l'égalité des droits à tous les blancs, ainsi que protection et justice à la population indigène.

La prise de Pékin par les troupes alliées et l'heureuse délivrance de ceux qui étaient assiégés dans les légations, résultats auxquels ont largement contribué mes troupes de l'Inde et ma marine ont été suivis de l'acceptation par le gouvernement chinois des demandes des puissances. Des négociations sont en cours pour déterminer de quelle façon il sera satisfait à ces demandes.

L'établissement de la confédération australienne a été proclamé à Sydney le premier janvier, avec des manifestations de joie et d'enthousiasme populaire. Une mère si profondément aimée et regrettée avait consenti à ce que le duc de Cornwall et York aille en son nom ouvrir le premier parlement de la nouvelle confédération.

Me séparer de mon fils, surtout à ce moment-ci ne peut m'être que profondément douloureux, mais je désire tout de même donner effet aux désirs de Sa Majesté et, comme preuve de son intérêt, aussi bien que du mien dans tout ce qui concerne le bien être de mes sujets d'au delà des mers, j'ai décidé que la visite en Australie ne sera pas abandonnée et devra être étendue à la Nouvelle Zélande et au Canada.

Le prolongement des hostilités dans le sud de l'Afrique, m'a forcé de faire un nouvel appel au patriotisme du Canada et de l'Australie. Je me réjouis de ce que ma demande a reçu une réponse prompte et loyale et de forts contingents additionnels venant de ces pays s'embarqueront pour le siège de la guerre à une date prochaine.

Le Roi parle ensuite de la guerre des Achantis, de la famine de l'Inde et des comptes publics.

Londres, 19 — Hier à la Chambre des Communes, M. David Lloyd George, a critiqué la conduite des chefs de l'armée dans le sud-africain, et dénoncé l'incendie des fermes, etc. M. Churchill lui a répondu et a dit que, bientôt, le Transvaal serait anglicisé, loyal, pacifique et prospère.

M. Chamberlain a ensuite défendu sa politique avec énergie. Il a dit qu'avant ou après la chute de Prétoria, il n'avait jamais été possible de conclure une paix honorable.

"La politique du gouvernement n'a pas varié, a-t-il ajouté. Avant l'invasion du Natal, nous aurions accepté les concessions les plus modérées, mais dès le commencement des hostilités par les Boers, le gouvernement a décidé de ne pas laisser aucune parcelle de l'indépendance dont ils avaient abusé."

Cette phrase a été applaudie avec enthousiasme par les conservateurs.

"Le gouvernement, a continué Chamberlain, a mis l'opposition au défi sur la question de l'annexion. Il la met encore au défi. Ce soir, six amis des Boers, mais aucun libéral impérialiste n'a parlé. Avant que nous accordions aux Boers, un gouvernement autonome, le pays sera rentré dans son état normal.

"Je crois que les Boers connaissent bien les conditions qui leur sont offertes. La lutte devait venir parce que les Boers étaient déterminés à obtenir la supériorité dans le Sud-Africain. Je crois que, malgré les sacrifices qui ont été faits, le pays est dans les mêmes dispositions que quand il a commencé la campagne et qu'il n'épargnera aucun efforts pour la mener à bonne fin."

L'orateur a été très applaudi.

M. John Redmond, président du parti parlementaire irlandais uni, a interpellé le gouvernement au sujet du serment d'Edouard VII. Il a dit qu'il voterait contre le projet de loi concernant le salaire du roi parce que dans ce serment, la religion catholique était décrite comme idolâtre et superstitieuse.

M. A. J. Balfour, chef du Gouvernement à la Chambre, a admis qu'il n'était pas l'admirateur de la formule du serment en question.

M. Dillon a demandé l'ajournement de la séance parce que lord Cranborne, sous-secrétaire d'Etat au Foreign Office, n'avait pas voulu répondre à certaines questions dont il n'avait pas donné avis. Ont voté pour l'ajournement, 204 députés, et contre, 249.

## EN AFRIQUE

Londres, 14 — Le War Office a reçu cette dépêche de lord Kitchener :

Prétoria, 14 — Nos troupes sont aux prises avec celles de Christian Dewet, au nord de Phillipstown qui est en notre possession, Dewet a traversé la rivière Orange à Znaudrift, se dirigeant apparemment vers l'ouest.

French, qui est à 25 milles au sud-ouest d'Ermelo, annonce qu'une forte troupe ennemie est repoussée vers Pietrief. Les Inniskillings ont chargé les Boers qui ont eu 5 hommes tués et 6 blessés. Dix Boers ont été capturés et nous avons pris un grand nombre de chariots et de bestiaux. Nos pertes ont été un homme tué et cinq blessés.

M. Albert Cartwright, éditeur de *South African News*, arrêté le 7 pour diffamation, pour avoir écrit que Kitchener avait donné secrètement à ses troupes l'ordre de ne pas faire de prisonniers, a été con-

dammé hier à passer en jugement. Son cautionnement est fixé à £2,000.

Selon un rapport officiel publié au Cap, le général Dewet a sous son commandement de 2,000 à 3,000 hommes.

Le Cap, 15 — Les Boers ont occupé Murraysburg, Colonie du Cap le 7 février.

Lourenço Marqués, 15 — On rapporte que le général French a capturé une nombreuse troupe boer dans le district d'Ermelo.

Londres, 18. — Des dépêches de Prétoria annoncent que le commando de Carolina a passé à travers les lignes du général French et s'est dirigé vers l'est.

Environ douze cents soldats se sont embarqués hier, à Southampton, pour le sud-africain. Les renforts d'Angleterre et des colonies comprendront 30,000 hommes vers la fin d'avril.

Le Cap, 18. — Le docteur Edington, le bactériologiste bien connu, dit que d'après lui l'épidémie qui règne ici est sans aucun doute la peste bubonique.

On croit savoir que Table Bay sera immédiatement déclaré comme port infecté. Il y a douze cas de la maladie à l'hôpital. Une seule des victimes est un Européen. Deux décès ont été signalés jusqu'à présent.

Londres, 19.—Le *Daily Chronicle* apprend que plusieurs officiers supérieurs des Indes vont partir pour le sud-africain et que lord Dundonald, le général Kelly-Kenny et le général Leach vont aussi retourner là-bas.

Le même journal dit que les autorités ont décidé d'augmenter de 150,000 hommes l'effectif de l'armée. La solde serait augmentée.

Londres, 19.—Le *Daily Express* fait remarquer que la tactique des Anglais, qui consiste à ravager le pays, force maintenant les Boers à chercher ailleurs des moyens de subsistance. C'est ce que font les Burghers de l'Etat d'Orange, en passant sur le territoire du Cap, c'est ce que vont faire les Burghers de l'Est du Transvaal sur le territoire portugais.

Or, pour qui suit avec soin l'ensemble des opérations, il est clair que le système du général Kitchener se retourne maintenant contre lui. Les Boers quittent leurs contrées ravagées et vont vivre sur le sol des colonies contiguës : Griqualand, Cap, Natal, Lourenço-Marques, et coupent du même coup les communications avec Bloemfontein et Prétoria. Ainsi l'état de famine créé par Kitchener sur le territoire des deux Républiques, menace de le frapper lui-même sans atteindre l'ennemi.

Paris, 19.—Cette dépêche de *La Patrie* produit une grande sensation ici :

"M. Jean Eloff, frère du gendre du président Kruger, vient de recevoir la nouvelle que sa belle-sœur avait été fusillée dans sa ferme par des soldats anglais.

"Ceux-ci voulaient emmener son mari en captivité. Elle s'y opposa et le couvrit de son corps.

Les soldats, pour lui faire lâcher prise, l'abattirent à bout portant.

"Elle mourut dans les bras de son mari. Elle avait reçu deux balles dans la tête."

Bruxelles, 19.—Le Dr Leyds, l'agent diplomatique du Transvaal, est revenu ici, hier soir, de La Haye.

Ses bagages avaient été laissés un instant dans le vestibule de sa

résidence. On s'aperçut bientôt que quelqu'un avait pénétré dans la maison au moyen de fausses clefs et volé une valise contenant des papiers diplomatiques. La police a été chargée de l'affaire.

## EN CHINE

Shanghai, 17.— Les fonctionnaires sous les ordres de Chang Chi Tung, vice-roi de Hankou, ont fait passer en jugement, à Hankow, huit prétendus chefs Boxeurs qui ont été décapités.

Pékin, 17 — Le comte de Waldersee a donné il y a quelques jours aux généraux qui sont sous ses ordres, instruction de préparer leurs troupes pour une expédition de 80 jours qui commencera dans deux semaines.

Il est probable que si le général Voyron, consent à faire partie de l'expédition le commandement de celle-ci lui sera offert.

Pékin, 16.—Un message a été remis ce matin aux ministres étrangers par les plénipotentiaires chinois, qui contenait le libellé d'un édit daté d'hier, condamnant le prince Chung à se suicider et infligeant à Yu Hsien, ancien gouverneur de la province de Shansi, la peine capitale, le tout en présence d'un haut fonctionnaire du gouvernement. L'édit a pour objet de donner satisfaction aux étrangers.

En ce qui concerne Chi Shin et Hin Cheng Yu, une enquête sera faite par Li Hung Chang et le prince Ching, dont les rapports seront remis à l'empereur avant que la sentence soit prononcée.

Le général Tung Fu Siang perd son rang de général et subira dans la suite d'autres condamnations.

Yang Nian et Chao Su Kiam sont emprisonnés.

La peine de mort est confirmée pour les coupables déjà morts; toutes leurs distinctions honorifiques sont annulées, ainsi que celles accordées à leurs familles après leur mort.

Berlin, 17.—Il n'est pas douteux que le peuple allemand ne soit profondément fatigué de la guerre de Chine. On en trouve la preuve dans l'attitude de la presse et dans les discours prononcés au reichstag et à la diète prussienne. Il est vrai que les frais de la guerre de Chine, s'élevant pour 1900 à 153,000,000 de marcs, ont été finalement votés; mais les discours violents des socialistes et les critiques des libéraux ont été écoutés presque en silence par le centre, si ce n'est lorsqu'il a été question des missions. Le baron de Richtofen, ministre des affaires étrangères, a fait incidemment remarquer que le docteur Mumm de Schwarzenstein, ministre allemand, à Pékin, est d'avis que l'on doit insérer dans les négociations de paix finales une clause accordant aux missionnaires, en Chine, une protection plus étendue et plus effective.

Ottawa.—Le sénateur Poirier, et MM. Chas et Léopold Meyer, ont réussi dans leurs opérations à Ramsay Corners, consistant à creuser un puits à pétrole, sur la ferme de M. Kettles. A une certaine profondeur l'or a obtenu une pression de 150 livres de gaz, huile et pétrole : le jet est monté à une hauteur de quarante pieds. Les travaux continuent et à tout moment l'on s'attend à découvrir du pétrole d'une belle qualité.

Le gouvernement d'Ontario suit les opérations avec intérêt. L'endroit où se font les expériences est à environ huit milles d'Ottawa.

**Pâles et Languissantes**

L'ÉTAT D'UN TRÈS GRAND NOMBRE DE FILLES DU CANADA

Elles sont sujettes aux maux de tête, à la maladie de cœur, et à l'indisposition au travail — Les parents devraient agir promptement dans de tels cas.

Mlle Anna Gauthier, fille de M. Adélar Gauthier, propriétaire d'un hôtel bien connu de Trois-Rivières, Qué., jouit d'une grande popularité parmi ses jeunes amies, et elles ont eu récemment l'occasion de se réjouir de son retour à la santé, après une grave maladie. Quand un reporter se présenta pour s'assurer des faits de ce cas, Mlle Gauthier était en visite hors de la ville, mais son père consentit très volontiers à faire le récit de sa guérison. Il dit :

"Je crois que n'eussent été les Pilules Roses du Dr Williams, ma fille Anna serait aujourd'hui dans la tombe, et en vérité je serais ingrat si, à l'occasion, je ne disais pas un bon mot en faveur du remède qui l'a ramenée à la santé. La santé de ma fille commença à décliner il y a plusieurs années. D'abord le mal ne paraissait pas grave et nous pensions que bientôt elle recouvrerait son état de santé habituel. Le temps marchait, cependant, et aucun mieux ne se manifestait. Sa faiblesse augmentait, elle souffrait de maux de tête, elle manquait d'appétit, elle fut soignée par un bon médecin, mais ici encore, point d'amélioration. Elle semblait s'en aller graduellement. Si elle montait un escalier elle était forcée de s'arrêter plusieurs fois pour se reposer. Elle avait perdu toutes ses couleurs et son visage était aussi blanc que de la chaux. Son mal, c'était clair, était celui qui afflige tant de jeunes femmes qui entrent dans leur état de femme et nous craignons de le voir se développer en consomption. Un jour, une amie de la famille lui conseilla d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams, ce à quoi elle consentit et s'en procura une couple de boîtes. Avant qu'elles fussent toutes épuisées, on remarquait une légère amélioration dans son appétit et nous regardions cela comme un signe d'espérance. On se procura une autre demi douzaine de boîtes et sous leur influence quotidienne, elle reprenait des forces et s'intéressait de nouveau à la vie.

Maintenant c'est une fille en santé comme il n'y en a pas à Trois-Rivières, toute trace de langueur et de pâleur est disparue. Cela est entièrement dû aux Pilules Roses du Dr Williams, et je suis content de pouvoir déclarer la chose si publiquement."

Le cas de Mlle Gauthier renferme certainement une leçon pour les parents dont les filles sont pâles, languissantes, facilement fatiguées, ou sujettes aux maux de têtes ou autres douloureux symptômes qui indiquent la marche en avant de l'anémie. Dans les cas semblables, les Pilules Roses du Dr Williams donneront des résultats plus prompts et plus certains que ne le fera n'importe quel autre remède, elles agissent promptement et directement, faisant un sang nouveau riche et rouge, et renforçant les nerfs, corrigeant toutes les irrégularités inhérentes à cette période critique.

En vente chez tous les pharmaciens ou envoyées franco par la poste, à 50c la boîte, ou six boîtes pour \$2,50, en vous adressant à la Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont. Ne vous laissez pas induire à prendre des substituts.

ON DEMANDE Monsieur ou Dame pour voyager. Salaire \$780 et dépenses. Position permanente. Références. The Dominion Co. Dept A, Chicago.—4 f.

**L'Hygiène de la beauté**

Voici ce qu'il faut faire pour se préserver des rides

1o. Avoir des habitudes hygiéniques bien régulières.

2o. Veiller à sa santé, à la régularité des fonctions de tous les organes, prendre des repos prolongés.

3o. Avoir autant que possible une vie calme.

4o. Eviter tous les tics et contorsions du visage, y compris les éclats de rire.

5o. Laisser les traits du visage se détendre, par l'occlusion des paupières, dès que l'on se sent la moindre fatigue intellectuelle ou qu'une attention soutenue pour un travail a amené une trop grande tension de l'esprit.

6o. Eviter à la peau du visage toute transition brusque de température, se laver, par conséquent, toujours avec une eau portée à la température du corps.

7o. Prendre garde à la sécheresse occasionnée dans l'atmosphère par les poêles et calorifères en hiver, par la chaleur en été, y remédier, dans les appartements, par des évaporations ou des pulvérisations d'eau, de façon à entretenir l'air ambiant dans un état hygrométrique satisfaisant.

8o. Se bien garder de vouloir masquer les rides au moyen de pâtes et d'onguents, à la manière des plâtriers qui ravalent un mur.

Sherbrooke. — L'un des plus anciens journalistes du Canada, M. L. Robison, propriétaire-éditeur du *Star and Journal*, est décédé à Rock-Island, mercredi soir, à l'âge de 80 ans.

Québec.—M. Octave Migner, un rentier qui a fait autrefois des affaires considérables dans la fabrication des chaussures, est mort subitement, dimanche matin, à sa résidence, rue Notre-Dame des Anges.

Coaticook, 18 — Un jeune bûcheron, âgé de 24 ans, Elzéar Dion, a été tué dans le bois, vendredi après midi, à quelques milles de Coaticook. Dion buchait du bois de pulpe dans le chantier de M. P. Dionne contracteur pour MM. St-Pierre et Laroche. Ses compagnons, finissant de couper un arbre, l'avertirent de se garer, Dion n'en eut pas le temps l'arbre l'atteignit sur la tête le tuant instantanément. Le cadavre fut transporté à Coaticook. On téléphona au Dr Bachand pour tenir une enquête, mais vu les circonstances de la mort de Dion il ne la jugea pas nécessaire.

Chateauguay, — A une assemblée des officiers du 76ième Régiment, tenue sous la présidence du major L. A. Gagnier, les résolutions suivantes ont été adoptées :

Proposé par le capitaine Beaudreau et secondé par le lieutenant Landriault, que les officiers du 76ième Régiment ont appris avec peine la mort soudaine de leur dévoué commandant, le major Charles D'Amour.

Proposé par le capitaine Vinet et secondé par le lieutenant Lessard, que les officiers du 76ième portent le deuil pendant un mois en mémoire du défunt.

Proposé par le lieutenant M. Labelle et secondé par le lieutenant Thérien, que copie des présentes résolutions soient transmises à la famille et aux journaux.

New-York, 20.—Une dépêche de Philadelphie dit que Mgr Martinielli, délégué apostolique aux Etats-Unis, recevra le chapeau de cardinal dans la Cathédrale de Baltimore, le lundi de Pâques ou le jour suivant.

TÉLÉPHONE BELL 61.

TEL. DRUMMONDVILLE

IMPRIMERIE  
...DE...  
**LA TRIBUNE.**

\*\*\*

Catalogues, Pamphlets,

Factums, Listes de Prix,

Blancs de Comptes,

Menus,

Cartes d'Affaires,

Circulaires,

Programmes, etc., etc.

\*\*\*

**SPÉCIALITÉ :**

Impressions en Or et en Couleur.

\*\*\*

Attention spéciale aux Commandes par la Malle et le Téléphone. Tout Ouvrage est fait avec Soins, Promptitude et à Prix Modérés. Grand Choix de VIGNETTES Religieuses, Commerciales et autres.

\*\*\*

BUREAUX ET ATELIERS :

**Batisse du Grand Hotel,**

RUE MONDOR, coin de la RUE WILLIAM,

**ST-HYACINTHE.**

**A. DENIS, prop.**



CHEMINS DE FER

Les trains laissent St-Hyacinthe tous les jours comme suit :

C. P. R.—Allant à St-Hugues, etc., 12.10 et 7.50 P. M.  
Allant à Farnham, etc., 8.15 A. M. et 4.05 P. M.

G. T. R.—Allant à Montréal, 5.30, 7.20, 10.04, A. M., 5.25 P. M.  
Allant à Acton, etc., 9.14 A. M. 5.25, 9.58 P. M.

I. C. R.—Allant à Montréal, 6.00, 9.14 A. M., 7.50, 9.53 P. M.  
Allant à Drummondville, 8.55, A. M., 1.15, 6.00 P. M.

D. C. R.—Allant à Nicolet, 6.02 P. M.

Q. S. R.—Allant à St-Jean, 9.00 A. M., et 5.00 P. M.  
Allant à Sorel, 9.00 A. M., et 7.30 P. M.  
7 Décembre 1900.

**St-Hyacinthe Illustré**

Historique de St-Hyacinthe (Français et Anglais)

Contenant plus de 100 Gravures

EN LITHOGRAPHIE Des Edifices Publics, Religieux, Manufacturiers, Etc., de St-Hyacinthe.

PRIX 25 Cts. En vente seulement au Bureau de CE JOURNAL

**Cordeau & Lajoie**

Rue Piété

ST-HYACINTHE,

FABRICANTS DE

Bieres de Gineembre,

SODAS et

Liqueurs de tempérance



Propriétaires de l'Eau Minérale

"EXCELSIOR"

Boulangerie & Logements

A VENDRE

AU VILLAGE D'UPTON

Le soussigné offre en vente, au village d'Upton, près de l'église, un splendide terrain de 200 pieds de largeur par 135 pieds de profondeur, sur lequel sont construits une bonne boulangerie avec logement au-dessus, et une bonne maison privée à côté. Le tout en ordre parfait. La place est très avantageuse pour un bon boulanger.—Prix : \$1,200. Conditions faciles.

JOSEPH BRODEUR, Marchand de fleur, Rue Cascades, St-Hyacinthe.

Nouvelle Ligne

—DE—

TELEPHONE

ENTRE :—

St-Hyacinthe, — Ste-Rosalie, — St-Simon, — Ste-Hélène, — St-Eugène, — Duncan, — St-Germain, Drummondville, — St-Cyrille, — Carmel, — Mitchell, — Ste-Brigitte, — Ste-Perpétue — St-Zéphirin, — La Baie et Nicolet. Office Central à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

**Cartes d'Affaires.**

**BOURGAULT & MARCEAU**

AVOCATS

11 Rue St-Denis, - ST-HYACINTHE.

**J. B. BLANCHET,**

AVOCAT,

167 Rue Girouard - - - ST-HYACINTHE.

**BOISSEAU & BAZINET,**

NOTAIRES

18 Rue St-Denis, - ST-HYACINTHE

**BERNIER, MORIN & BORDUAS,**

NOTAIRES

Commissaires de la Cour Supérieure, 169 rue Girouard, St-Hyacinthe.

**P. A. MESSIER**

Avocat

14 Rue St-Denis,

ST-HYACINTHE.

**J. O. BEAUREGARD,**

Avocat

9 Rue St-Denis,

ST-HYACINTHE.

**ASSURANCE SUR LA VIE**

"LA CANADIENNE"

Représentant pour St-Hyacinthe et le District

**U. LEVEQUE,**

Ass.-Surintendant.

No 3 Rue St-Denis, ST-HYACINTHE.

**Assurance Sun Life**

Bureau principal : Montréal.

**Magloire Laurence,**

AGENT-GÉNÉRAL,

87 Rue Mondor, ST-HYACINTHE, Qué.

**L. E. MOREL,**

De la maison CASAVANT FRÈRES, ST-HYACINTHE.

ACCORDEUR de PIANOS Prix : \$1.50

Adresse : Hotel Ottawa Tel. 46.

**Cartes de Visite**

COMMANDEZ VOS CARTES DE VISITE AU BUREAU DE.....

**LA TRIBUNE**

LA COMPAGNIE

**d'Eau Minérale**

ST-HYACINTHE

Propriétaire du célèbre

**PHILUDOR**

ET MANUFACTURIÈRE DE

SODAS, GINGER ALE, ROOT BEER, GINGER BEER, CIDRE CHAMPAGNE, Etc.,

**Alp. Poirier**

Commerçant de Foin

St-Hilaire, Qué.

M. POIRIER a ouvert un bureau à l'hôtel Ottawa, St-Hyacinthe, ou les cultivateurs peuvent le rencontrer le samedi — j. a. c.

**L. P. MORIN**

MANUFACTURIER DE

**PORTES, CHASSIS**

JALOUSIES

Moulures, Plinthes, &c

—AUSSI—

**BOIS DE SCIAGE**

Séché à la vapeur, préparé et brut Bois de charpente, et Bardeaux, Blanchissage, Embouvetage, Sciage.

Tout ouvrage fait promptement.

Satisfaction garantie.

Com des rues St-Joseph et St-Antoine.

ST-HYACINTHE

# En Ville

## Camp militaire

Nos confrères de la ville sont mal informés.— il n'y aura pas de camp militaire à St-Hyacinthe, cette année. Il y aura le campement des Gardes Indépendantes, qui durera deux jours.

## Election

La lutte qui s'est faite entre MM. H. Marchessault et A. Perrault a été chaudement contestée. M. Perrault a réussi à se faire élire par 18 voix de majorité.

On parle de contestation devant les tribunaux.

## Accident

Un pénible accident est arrivé jeudi matin à M. J. A. Dubuc, maire du village St-Joseph. Ce monsieur se servit de benzine pour allumer son poêle, le feu prit au bidon qui fit explosion, répandant partout le fluide enflammé. Il fut brûlé à la tête à la figure et au cou. M. Dubuc souffre beaucoup des suites de son imprudence.

## Gaz vs Charbon

Vu le prix élevé du bois et du charbon, plusieurs familles sont à s'installer pour ne faire usage que du gaz pour la cuisine et pour les bains. Pour les bains, nous avons vu un appareil connecté directement sur la pression de l'aqueduc qui chauffe l'eau en 2 minutes.

Si la compagnie du gaz n'élève pas ses prix, nul doute que c'est le combustible le plus économique dans le moment.

## Pour les Pauvres

Mme J. N. Dubrulle, qui l'an dernier avait organisé un concert au profit des pauvres, avec un succès dont tout le monde se souvient encore, est en frais d'en organiser un dans le même but, pour le 19 mars prochain. Ce concert sera donné à la salle de l'Hôtel de Ville, par l'orchestre Cécilia, sous la direction de M. L. Meyerre.

Ce concert sera sous le patronage de Son Honneur le Maire et de Mme la Maïresse.

## Quartier No 3

L'Union, l'organe—de M. Morison seul—de samedi dernier, est scandalisée de ce que LA TRIBUNE ne s'est pas jetée dans la lutte municipale du quartier No 3, où réside son propriétaire.

Nous dirons à M. Morison que cette fois, son candidat était aussi le nôtre, seulement, comme il n'entre pas dans nos habitudes d'injurier des citoyens, parce qu'ils ne pensent pas comme nous, nous avons cru qu'il valait mieux laisser la lutte se faire entre les deux candidats.

Nous pouvons ajouter que nous aurions certainement refusé de publier, pour aucune considération, des réclames en faveur d'un candidat que nous n'aurions pas jugé digne de représenter le quartier.

L'Union dit: "C'est surtout après l'élection qu'il sera facile de constater la direction prise par le vent."

Nous répondrons à cela que notre propriétaire n'a pas craint de déclarer à M. Perrault lui-même, plusieurs jours avant la votation, qu'il voterait pour M. Marchessault, et c'est ce qu'il a fait; mais c'est ce que M. Morison n'a pas fait, et cependant, il réside, lui aussi dans le quartier No 3.

Nous sommes persuadé que M. Marchessault a plus apprécié les votes de ses amis que les articles échevelés de M. Morison, qui, dans notre opinion, ont largement contribué à lui faire perdre son élection.

## Anniversaire

Mercredi, le 20 courant, était le 23<sup>e</sup> anniversaire de l'élection de Léon XIII au Trône Papal, comme successeur de St-Pierre.

## Lumière électrique

Les consommateurs de lumière électrique à prix fixe voudront bien passer au bureau de la Compagnie, pour renouveler leurs contrats.

## Banque de St-Hyacinthe

Les élections annuelles des directeurs de la banque de St-Hyacinthe ont eu lieu vendredi. Tous les anciens directeurs ont été élus pour l'année courante, moins M. J. Nault qui a été remplacé par M. le magistrat du district M. V. B. Sicotte.

## Orgue

MM. Casavant et Frère inauguraient, dimanche dernier, un orgue à Saint-Jacques le Mineur, à Montréal.

Il y eut bénédiction solennelle de l'orgue, à 4 heures p. m., suivi d'un discours de circonstance par un orateur sacré, après quoi il y eut un grand banquet. L'orgue a été tenu par un professeur distingué.

Voici l'appréciation qu'en fait un de nos confrères de Montréal:

"L'orgue, qui est un chef d'œuvre du genre, sort des ateliers de MM. Casavant et Frère, de Saint-Hyacinthe. Il a coûté \$2,000. Il a 13 jeux parlants et 20 registres. L'orgue est divisé en deux parties, pour conserver à l'église la lumière donnée par un magnifique vitrail coloré, situé dans la façade du temple."

## Gardes Indépendantes

Dimanche, le 17, se réunissaient en cette ville, les délégués des diverses gardes indépendantes de la Province.

Les associations suivantes étaient représentées:

Garde Indépendante Champlain, de Québec.

Garde Indépendante Ville-Marie, de Montréal.

Garde Indépendante Champlain, d'Ottawa.

Garde Napoléon, de Montréal.

Garde Montcalm, de Québec.

Garde Léon XIII, de Hull.

Garde des Zouaves Pontificaux, de Québec.

Garde Salaberry, de St-Hyacinthe.

Les délégués ont été reçus par leurs confrères de la Garde Salaberry et ont assisté à la messe à l'Eglise Notre-Dame, accompagnés de la fanfare de la Société Philharmonique.

Le Révd Père Rondot a fait le sermon de circonstance.

Dans l'après-midi, il y eut réunion des différents délégués et les résolutions suivantes ont été adoptées:

Résolu que les Gardes Indépendantes Canadiennes-Françaises se forment en association sous le nom de "Ligue des Gardes Indépendantes Canadiennes-Françaises de la Puissance du Canada."

Résolu que le camp se fera à St-Hyacinthe, cette année, les 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet.

Résolu que le Président de la Ligue, cette année, sera M. Barrier, de la Garde Salaberry, de St-Hyacinthe, et le Secrétaire, M. J. M. Palardy, de la même Garde.

Résolu que 2 membres de chaque Garde, faisant partie de la Ligue, seront choisis par les membres de ces Gardes et adjoints aux Président et Secrétaire pour la régie des affaires, la préparation des Règlements et le choix du lieu du prochain campement. Ce choix se fera sous le plus court délai possible et les noms seront envoyés au Secrétaire.

Résolu que chaque année le président et le secrétaire seront choi-

sis parmi les membres des Gardes de la localité où se fera le campement.

## Cérémonie Religieuse

Sous la présidence de Mgr Dецelles, il y avait en cette ville profession religieuse au couvent de la Présentation de Marie le 12 février 1901.

Mlle Alice Vanasse de St-David dite sœur Marie Xavéria.

Mlle Anna Carroll d'Island Pond Vt, dite sœur Marie St-Dominique.

Mlle Robertine Goyette, de Sorel dite sœur Marie Bernard.

Mlle Angélique Marchand, de Lawrence, Mass., dite sœur Marie Ste-Mathilde

Mlle Lucile Bourbeau, de Victoriaville, dite sœur Marie Jean Charles.

Mlle Albina Lemay de St-Ephrem d'Upton, dite sœur Marie St-Antoin.

Mlle Aloysia Bergeron, de Marieville, dite sœur Marie St-Hormisdas.

Mlle Léa Demers, de Ste Brigitte dite sœur Marie Ste Céline.

Mlle Albina Landry, de Bristol, Conn., dite sœur Marie Aimée du Sacré-Coeur.

Mlle Marie St-Onge, de Southbridge, Mass., dite sœur Joseph Marie.

Mlle Amélia Boisclair, de St-Aimé, dite sœur Marie St-Godard.

Mlle Rose Auger, de St-Victoire, dite sœur Marie Benjamine.

Mlle Marie Grégoire, de Woonsocket, R. I., dite sœur Marie Olive.

Mlle Marie Rainville, de Woonsocket, R. I., dite sœur Marie de Praxède.

Mlle Rose Anna Marchand, de Woonsocket, R. I., dite sœur Marie Angéla.

## Le Bazar

Le Bazar de l'Hôtel-Dieu a été un succès inattendu, si on tient compte de l'état de gêne qui règne quelque peu parmi la classe ouvrière. Il ne faut pas oublier non plus que les nombreux cas de grippe ont empêché beaucoup de personnes, de se rendre aux salles du Bazar, cette année.

Malgré tout cela, la recette dépasse \$3,000. C'est un beau résultat qui parle éloquemment en faveur de la générosité de notre ville.

Les personnes dont les noms suivent sont priées de réclamer des objets gagnés par elles, au bazar de l'Hôtel-Dieu.

Mesdames: J. Perreault, L. Aubri, Gélinas, O'Connell, Lagacé (modiste), Alice Hébert.

Mesdemoiselles: Elmire Beauregard, M. Rose Blanchette, Albina Séguin, Adeline Bousquet, Anna Bertrand, Arzélie Langelier, Délia Mercier, Dorila Tarte, Alberta Bolduc, M. L. Dufault, Alphonsine Gervais, Emma Lussier, Rosalma St-Jean, Ezilda Avard, Eva Daignault, Rosanna Benoit, Belena St-Pierre, Anna Desrosiers, Ida Létourneau, Jane Poulin, Emma Desnoyers, Hélène Lebrun, (St-Dominique), Guy, et Corinne Chagnon, (Ste-Rosalie).

MM. Amédée Girouard, Jos. Provost, Narcisse Godbout, Alphonse Allard, J. N. Lemieux, Oscar Lachance, J. Bissonnette, Oswald Hébert, J. Poulin, Alexandre Chagnon, Arthur Houle, A. Mathieu, Ulric Beauvais, Azarie Routhier, Pierre Paquette, Pierre Marchessault, Larose, J. Goulet, Augustin Morin, P. Charpentier, Léonidas Lapalme, W. Ryan, Charles Blanchard, Achille Chabot, J. C. Bédard, Napoléon Roch, Camille Rodier, Ephrem Brodeur, Félix Paquette, Aldéa Salois, Auguste Brodeur, Jos. Boulay, (Lapréntation), Jos. Hébert, et Hormisdas Forand, (St-Damase), Poulin, (Ste-Rosalie).

## Visites du Jubilé

M. le curé de la Cathédrale, a annoncé, dimanche dernier, que les grandes retraites du carême commenceront dimanche prochain, et que les visites prescrites par le Mandement de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de St-Hyacinthe et la communion du jubilé se feraient durant ces retraites. Dimanche prochain il donnera toutes les explications nécessaires.

Le temps du jubilé est commencé le 17 février, dans notre diocèse. Comme nos lecteurs pourront s'en convaincre, en lisant la lettre pastorale que nous publions dans la 5<sup>e</sup> page, il faut faire 15 visites aux quatre églises désignées par Sa Grandeur pour les paroissiens de la Cathédrale. Afin de faciliter ces visites, on pourra les faire en procession, chacune des visites en procession représente cinq visites, de sorte que trois de ces visites en procession remplaceront les 15 visites ordonnées.

M. le curé de la Cathédrale a organisé quatre processions pour cette semaine. La première avait lieu dimanche après-midi, pour les femmes et les filles. Elles étaient si nombreuses qu'il a fallu les diviser en quatre sections pour leur permettre de pouvoir se loger dans les chapelles du Précieux Sang et de l'Hôtel-Dieu.

Mercredi soir, à 7 heures, les hommes et les garçons se réunissaient à la Cathédrale pour faire une visite jubilaire.

Jeudi soir, à la même heure, les femmes et les filles ont fait leur seconde visite.

Vendredi, (ce soir), les hommes et les garçons feront leur seconde visite, à 7 heures.

Dimanche prochain, l'ordre des visites sera donné en même temps que les instructions pour les retraites.

## Les processions du jubilé

On nous communique l'avis suivant, en référence avec les processions que l'on organise présentement pour gagner l'indulgence du jubilé:

La première église d'où l'on part ne compte probablement pas comme visite processionnelle, quand même on y aurait dit en commun les prières, parce que les fidèles y sont venus individuellement et que la procession n'est censée commencée que lorsque la croix est sortie, suivie par le peuple. Donc, on doit y rentrer au retour pour y faire les prières.—D'après la Nouvelle Revue Théologique, citée par le R.P. Jacquemin, dans son traité sur Le Jubilé.

## Cadeau

Le maire Richer a reçu quelques beaux volumes, don généreux de M. Louis Herbette qui visitait notre ville en 1899.

Voici l'envoi qui accompagne ces livres:

"Pour la bibliothèque de la chère et charmante ville de St-Hyacinthe.

"A mon excellent ami, le maire de cette ville, à sa famille, à ses amis et concitoyens.

"En souvenir du vieux compatriote et parent de Paris, qui a été si heureux, en 1899, de l'accueil affectueux reçu dans l'hospitalière cité

"Avec les souhaits les plus chaleureux pour les institutions dont il a pu constater l'utilité lors de sa visite.

"Pour les personnes distinguées, gracieuses et bonnes auxquelles il reste profondément reconnaissant de leur sympathie.

"Pour les familles par lesquelles il a eu l'honneur d'être reçu.

"Pour cette grande famille française du Canada dont le passé est si glorieux, dont l'avenir est immense.

"Quelles destinées peuvent sou-

rire au Canada pour le XXI<sup>ème</sup> siècle.

L. HERBETTE.

Paris, Janvier 1901.

Voici les titres des volumes envoyés en souvenir par M. Ls. Herbette.

"Origines de l'Imprimerie en France." Conférences faites le 25 juillet et 17 août 1900 par M. A. Christian, directeur de l'imprimerie Nationale. Paris, 1900.

"Parcelles de Vie," par Ls. Herbette.

# Correspondance

A M. l'Editeur de LA TRIBUNE, Monsieur

Le succès de M. Perrault a donné du cœur au ventre au *Courrier de St-Hyacinthe*.

Ce succès, cependant, est loin de tenir du prodige.

Il est même tout à fait naturel, s'il n'est pas légitime.

En effet, aussi longtemps que les libéraux seuls ne voudront pas introduire la politique dans les affaires municipales, autant de fois qu'il y aura des élections à faire, autant de fois ses adversaires auront à enregistrer des succès semblables à celui du 18 courant.

Aussi longtemps que le *Courrier de St-Hyacinthe* et quelques-uns de ses amis politiques se désintéresseront de la politique, au profit de leurs adversaires politiques, autant de fois son parti subira des défaites comme celle du 7 novembre dernier.

Heureusement pour lui, que ces défaites ne lui tiennent pas beaucoup au cœur. Voyez:

"Aux élections générales, pour Ottawa, dit le *Courrier*, il (M. Morison) s'est jeté à corps perdu contre l'hon. M. Bernier, promettant de mettre par terre en un tour de main, cette statue aux pieds d'argile reposant sur un banc de sable. "On connaît la suite; le ministre du Revenu de l'Intérieur obtint la plus forte majorité qu'il ait jamais eue."

Comme on le voit, la défaite du 7 novembre dernier, n'est pas celle du *Courrier de St-Hyacinthe* et de ses amis, mais celle de M. Morison.

Le *Courrier de St-Hyacinthe*, par pur désintéressement, se réjouit aujourd'hui, de la plus grande majorité que le ministre de l'Intérieur a obtenue à cette élection.

Je lui laisse cette satisfaction, réelle ou non, et je l'invite fortement, lui et ses amis, à en éprouver de semblables, à l'avenir, aux mêmes conditions.

Revenant à l'élection du quartier No. 3, le *Courrier de St-Hyacinthe* dit que: "la majorité des électeurs du quartier No. 3, ont compris parfaitement l'attitude désintéressée de M. J. B. Blanchet dans cette élection municipale, attitude suffisamment expliquée dans l'extra du *Courrier de samedi soir* dernier."

L'attitude suffisamment expliquée dans l'extra du *Courrier*, de samedi soir, m'a intéressé à aller donner un démenti formel à l'une des canailleries contenues dans cet extra.

J'affirme de nouveau, sur mon honneur, que jamais directement ou indirectement, soit par moi-même ou par l'entremise d'autre personne, il a été entendu que M. Marchessault me favoriserait en quoi que ce soit s'il était élu échevin. M. Marchessault et moi sommes prêts à affirmer la vérité de cette négation sous serment.

J'affirme de plus, que jamais directement ou indirectement, je n'ai écrit ou conseillé de faire écrire des articles que *L'Union* a jugé à propos de publier depuis plus de trois mois.

Le correspondant de la *Presse*, qui est également l'assistant-rédacteur du *Courrier* a donc encore menti dans cette affaire, comme il mentait et calomniait dans l'extra du *Courrier*.

Je connais des personnes qui auraient dû châtier, comme ils le méritaient, ces misérables calomnieurs, mais qui ont applaudi à la calomnie par simple désintéressement.

Je laisse ces gens aux prises avec leur conscience, s'ils en ont encore, et leur souhaite de s'intéresser d'avantage à la chose publique.

Votre bien dévoué,

J. B. BLANCHET.

## Conseil de Ville

15 Février 1901.

Présents : Son Honneur le Maire E. H. Richer, MM. les échevins O. Brodeur, D. Dumaine, P. Authier, Frs Gervais, H. Gemme, et E. Clapin.

Lecture et approbation des minutes de la dernière séance.

Le rapport du travail des pompes constatant qu'il a été pompé 5,461,470 gallons d'eau et brûlé 19,375 lbs de charbon pendant la dernière semaine est déposé dans les archives.

Le Conseil autorise le paiement des comptes qui lui sont présentés. Parmi ces comptes il y a celui de \$3,500 pour la quote-part que la ville avait à payer dans la construction du viaduc, et celui de Philémon Bernard pour dommages subis par un accident causé par le mauvais état d'un trottoir.

Le greffier donne la lecture d'une lettre adressée aux échevins par l'Hon. Ministre du Revenu de l'Intérieur, au sujet du cadran électrique du Bureau de Poste. M. Bernier informe le Conseil qu'il a transmis la requête au Ministre des Travaux Publics, qui a soumis la question à son architecte en chef. M. Bernier dit qu'il rencontrera de nouveau le Ministre des Travaux Publics à ce sujet.

Son Honneur le Maire fait ici remarquer que certains reporters ont fait du zèle en publiant qu'il était définitivement décidé que ce cadran serait posé.

Une lettre de M. A. Flibotte, demandant la permission de construire une galerie s'avancant de trois pieds au-dessus du trottoir, à une de ses maisons sur la rue Laframboise, est soumise au Conseil.

Le Maire fait remarquer que cet ouvrage est déjà commencé, et qu'il aurait été plus convenable d'attendre la décision du Conseil, avant de l'entreprendre.

Les échevins n'ont point accordé ce permis; ils laisseront construire la galerie et leveront ensuite un protêt pour se dégager de toutes responsabilités. C'est d'ailleurs ce qu'on a fait dans plusieurs cas semblables qui se sont présentés devant le Conseil depuis quelques années.

MM. Paquet et Godbout demandent au Conseil, par lettre, le droit de construire un annexe à leur manufacture sans que leur évaluation municipale soit augmentée. Cette construction aura deux étages de haut et 50 pieds carrés. Ces messieurs demandent aussi le prolongement de la rue St-Pascal jusqu'au viaduc de la rue Girouard.

Leur lettre a été référée au Conseil en comité.

M. Fee, par le ministère des avocats Lussier et Gendron, réclame du Conseil des dommages qu'il a encourus par un accident arrivé en face de chez M. Jacques, sur la rue Girouard. Un bloc de glace que quelqu'un avait laissé tomber sur la rue, a effrayé son cheval, qui a pris l'épouvante et s'est infligé des

blessures aux pattes et a brisé son harnais dans sa course affolée.

Le Maire informe le Conseil que les recherches qu'on a faites pour trouver la personne qui a laissé échapper le bloc de glace, ont été infructueuses.

L'échevin Authier est d'opinion que l'on devrait entrer en négociation avec les avocats du requérant, pour régler cette affaire. Il fait aussi remarquer qu'il y a plusieurs marchands qui laissent séjourner pendant des semaines des caisses sur la rue; les officiers de police devraient voir à faire cesser cet état de choses, qui constitue un véritable danger public.

M. Dumaine croit qu'il serait préférable de demander l'opinion de l'avocat de la corporation et d'agir en conséquence.

Cette question a été définitivement renvoyée au Conseil en comité.

Une lettre de M. Doré, qui offre en vente un rouleau à vapeur, est laissée sur la table.

On se rappelle qu'à la dernière séance, le Conseil avait nommé comme officier-rapporteur de l'élection de lundi, le 18 courant, M. Victor Marceau.

Le greffier a demandé au Conseil si la personne choisie était M. Marceau, père, ou M. Marceau, fils; tous les deux portent le même nom de baptême.

Le Conseil a répondu qu'il avait en vue M. Marceau, fils.

Une plainte entre un des hôteliers qui n'ont pas obtenu encore leur licence, est référée au Conseil en comité.

Le Conseil s'ajourne au 22 du courant, à 7.30 hrs p. m., et immédiatement à la chambre des comités.

Sorel. — La recette générale du bazar, au profit de l'hôpital, se monte à \$2,227.56, contre \$2,110 l'an dernier.

ST-HILAIRE, 19 — Notre paroisse vient d'être le théâtre d'une fête qui laissera des souvenirs durables.

M. Nap. Jeannotte et Mme Desanges Girouard, son épouse, ont célébré, jeudi, leurs noces d'or. Il y eut grand-messe à l'église paroissiale. L'église était remplie comme aux grandes solennités.

Kennett, Mo., 20 — James H. Tettanton a été pendu hier. Sur l'échafaud il a avoué qu'il avait payé deux hommes, W. T. Barham et A. J. Ronson, pour qu'ils assassinent et fassent brûler sa belle-mère et ses quatre enfants.

Paris, 20 — La grève qui a pris origine parmi les souffleurs de verre à Châlon-sur-Saône, est devenue générale. Les Schneiders, les fabricants bien connus, ont décidé de fermer la branche de leur manufacture connue sous le nom de Petit Creusot. Le nombre d'hommes qui seront ainsi compris dans le lock out est de 1,136.

Londres, 20 — Le mystérieux message publié hier soir par le War Office, disant qu'il n'y a pas de communication avec le général Smith-Dorrien, dans le Sud-Africain, cause un certain malaise. Les dernières nouvelles de lui que l'on ait reçues disaient qu'il avait occupé Amsterdam, sur la frontière du Swaziland.

Le bruit court que le général Steyn a été capturé, mais cette nouvelle manque de confirmation.

**LE ROSAIRE**  
ET LES AUTRES  
**DEVOTIONS DOMINICAINES**  
REVUE MENSUELLE  
publiée par  
**LES PÈRES DOMINICAINS**  
du Couvent de Saint-Hyacinthe,  
(32 pages avec illustrations)

ABONNEMENT . . \$1.00 PAR AN.

## Mandement

pour la publication des *Lettres Pontificales qui étendent à tout le monde catholique le jubilé universel célébré à Rome l'an du Seigneur 1900.*

LOUIS-ZÉPHIRIN MOREAU, par la grâce de Dieu et du siège apostolique, évêque de St-Hyacinthe, assistant au trône pontifical.

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tous les fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

*Evangelizo vobis gaudium magnum, quod erit omni populo!* — Nous venons vous annoncer une nouvelle qui sera pour tout le peuple une grande joie.

Vous le savez : durant toute l'Année Sainte 1900, on pouvait aller gagner à Rome l'extraordinaire indulgence que nos ancêtres appelaient le *grand pardon*. — Ils ont été comptés par plusieurs centaines de mille, les fidèles de toute race et de tout pays qui ont accompli ce pèlerinage à la Ville Eternelle, pour s'enrichir des trésors spirituels offerts à leur piété par le chef de l'Eglise. Heureux, leurs yeux, dirions-nous en empruntant une parole du divin Maître, d'avoir vu les grands et impressionnants spectacles de foi dont Rome fut le théâtre durant toute la période bénie du jubilé ! heureuses, leurs oreilles, d'avoir entendu la louange du Christ et l'hommage à son vicaire, en cette auguste capitale du monde catholique !

D'autres, bien autrement nombreux, ont désiré se procurer les mêmes religieuses jouissances, et n'ont pu satisfaire cette pieuse aspiration. Or, voilà que l'Année Sainte est expirée, et que les portes saintes des basiliques patriarcales de Rome sont fermées ! Oui ; mais, comme on pouvait lire sur la truelle d'or dont le souverain pontife fit usage pour préluder à la reconstruction de la porte sainte de Saint Pierre. *Et clausa porta, patet charitas Christi.* — Si la porte est close, la charité du Christ reste ouverte.

En effet, dès le lendemain du jour de ces symboliques solennités, le pape allait faire jaillir les effusions de la charité divine de l'univers entier. Tout d'abord présentée aux visiteurs du tombeau du prince des apôtres, qui fut la souche de l'immortelle dynastie qui gouverne l'Eglise et en administre les biens spirituels, la charité du Christ s'offrait maintenant, par la munificence du successeur de Pierre, à l'universalité des fidèles. Ceux qui n'ont pu se rendre à Rome pour recevoir ses embrassements, peuvent la voir aujourd'hui venir vers eux : leur proposant, en retour des mêmes œuvres et des mêmes prières, la même plénière indulgence, la même rémission, le même pardon de leurs péchés. Et de même que, l'année dernière, elle souhaitait que l'on se préparât dans la sainteté à entrer dans le siècle encore attendu ; ainsi, cette année, elle nous convie à sanctifier les prémices du siècle naissant. Car, nous dit Léon XIII, est-il une meilleure façon de commencer un siècle, que de se mettre à même de profiter abondamment des mérites de la rédemption du Christ ? C'est pourquoi, ajoute le pape en ces paroles pleines de grandeur et de surhumaine majesté, "par l'autorité du Dieu tout puissant, par celle des bienheureux Pierre et Paul, et par la nôtre, nous étendons à tout le monde catholique le grand jubilé qui a été célébré dans cette Ville Sainte de Rome

et nous le prorogons pour une durée de six mois."

La voilà, nos très chers frères, la grande nouvelle :

En vous l'annonçant, nous éprouvons, nous semble-t-il, quelque chose des sentiments qui devaient agiter les chefs d'Israël, quand arrivait pour eux le moment de faire sonner l'année jubilaire. Quelle joie les inondait, quand la trompette résonnait par tout leur pays, signifiant que c'était le jubilé ! proclamant la rémission générale à tous les habitants de la région ! leur disant que le moment était venu, où tout homme pouvait rentrer dans ses possessions, où chacun pouvait retourner à sa première famille.

Qu'était-ce cependant que le jubilé mosaïque, auprès de notre jubilé chrétien ? Une simple figure, pouvons-nous dire avec Sairt Paul, comme Israël lui-même ne fut que l'image de l'Eglise de Jésus-Christ. Aujourd'hui, c'est dans le domaine des âmes que s'exercent les bienfaits du jubilé. Ils doivent sans doute avoir leur retentissement salutaire sur la vie des sociétés, mais avant tout c'est dans les âmes qu'ils pénètrent. L'année jubilaire est pour elles l'année des miséricordes divines, l'année où elles peuvent recevoir quittance de toutes les dettes de leurs péchés, l'année où elles peuvent recouvrer possession de tous leurs mérites perdus, l'année où elles peuvent se remettre dans l'intimité de leur famille, cette grande et auguste famille qui s'appelle la communion des saints.

La période du jubilé chez les chrétiens, n'est-ce pas le temps où se réalise dans une nouvelle ampleur cette page que nous lisons dans l'Evangile ? "Jésus vint à Nazareth, écrit Saint Luc, et il entra dans la synagogue le jour du sabbat selon sa coutume, et il se leva pour lire. On lui remit le livre du prophète Isaïe ; et l'ayant déroulé, il trouva l'endroit où il était dit : l'Esprit du Seigneur est sur moi, parce qu'il m'a consacré par son onction ; il m'a envoyé pour évangéliser les pauvres, guérir ceux qui ont le cœur brisé, annoncer aux captifs leur délivrance et aux aveugles le recouvrement de leur vue, pour rendre libres les opprimés, et publier l'année sainte du Seigneur et le jour de la rétribution. Ayant roulé le livre, il le rendit au ministre et s'assit. Et tous dans la synagogue avaient les yeux attachés sur lui. Alors, il commença à leur dire : Aujourd'hui, ces paroles de l'Ecriture se sont accomplies devant vous."

Nous aussi, nos très chers frères, nous venons vous dire : "Aujourd'hui, ces paroles de l'Ecriture se sont accomplies devant vous." — Il est vrai que, dans le divin commentaire du Sauveur sur ce passage d'Isaïe, l'année de l'indulgence et de la réconciliation doit embrasser tous les siècles de l'Evangile et s'étendre à chacune de leurs divisions. Cependant, combien de chrétiens oublient Jésus-Christ, méprisent sa grâce, et s'obstinent à thésauriser sa colère au lieu de recueillir ses bénédictions. L'Eglise, sans doute, essaie souvent de secouer leur torpeur. "O enfants des hommes, leur dit-elle avec le psalmiste, jusques à quand endurez-vous vos cœurs ? Jusques à quand vous laisserez-vous entraîner à ces vanités ? Jusques à quand vous plairez-vous dans le mensonge ?" Ces objurgations ne suffisent pas encore à son cœur d'épouse de Jésus-Christ et de mère des âmes. Et, à des intervalles marqués, elle fait jaillir de tous les points du monde les torrents de la prière, cette puissance mystérieuse dont la voix prévaut jusque dans le ciel et se fait obéir de Dieu lui-même. Sublime assaut livré au ciel par l'Eglise militante, et qui ne manque jamais de faire descendre

sur la terre des torrents de grâce, sous lesquels refléurit la conversion et fructifie la ferveur. En même temps, elle ouvre le trésor des indulgences, dont la dispensation souveraine lui a été remise, et elle les prodigue dans une mesure dont la générosité a coutume de toucher le cœur de ses enfants.

C'est ce qu'elle vient de faire en nous offrant le plus riche et le plus précieux des présents contenus dans ce trésor : la grande indulgence du jubilé !

Quand le prophète Isaïe annonçait la transformation que la grâce du Sauveur allait produire dans le monde, il s'écriait : "Approchez, vous tous qui avez soif ; venez à la source des eaux. Vous qui n'avez point d'argent, hâtez-vous ; venez, achetez sans aucun échange le vin et le lait. Pourquoi recherchez-vous ce qui ne peut vous nourrir ; pourquoi vous usez-vous à ce qui ne peut vous rassasier ? Ecoutez-moi : nourrissez-vous d'aliments salutaires, et votre âme s'en engraissera et elle sera dans la joie. Prêtez l'oreille, et venez à moi ; écoutez-moi et votre âme trouvera la vie. Vous sortirez avec joie de l'esclavage et vous serez conduits dans la paix. Cherchez donc le Seigneur pendant que vous pouvez encore le trouver ; invoquez-le pendant qu'il est proche. Que l'impie quitte sa voie, et l'injuste ses pensées, et qu'il retourne au Seigneur, et le Seigneur lui fera miséricorde ; qu'il retourne à notre Dieu, qui est plein de bonté pour pardonner. — Alors, ô Christ, vous appellerez à vous une nation qui vous était étrangère, et les peuples qui ne vous connaissaient point accourront à vous. Et les montagnes et les collines retentiront devant vous de cantiques de louanges, et tous les arbres du pays feront entendre leurs applaudissements."

Ces tendres appels du prophète, qu'ils vous sollicitent, nos très chers frères, les sollicitudes qui nous pressent en ce moment : Ces chants inspirés d'Isaïe sur la grâce du Sauveur et ses merveilleuses efficacités, qu'ils vous fassent comprendre la grandeur du bienfait dont vous vous priveriez, si votre indifférence devait laisser le jubilé sans profit pour vous.

Nous ne parlons que des indifférents. — C'est que, grâce à Dieu, il n'en est point parmi nous qui aient véritablement perdu la foi. Il se trouve, nous le savons bien et nous en gémissons tous les jours, des chrétiens qui vivent loin de Dieu, et qui essaient de se persuader que la foi s'est éteinte chez eux ; il reste allumé pourtant au fond de leur âme ce flambeau divin, et eux-mêmes ne voudraient pas mourir sans se faire précéder de sa lumière vers le séjour éternel. Mais combien ils s'exposent aux aveuglements qui conduisent à l'impénitence finale ! Qu'ils aient donc une bonne fois pitié d'eux-mêmes ! Qu'ils aient donc le courage d'un premier effort ! Ils ne veulent pas mourir comme ils vivent : qu'ils vivent donc comme ils désirent mourir ! Autrement, Notre-Seigneur Jésus-Christ devra répéter à leur sujet la parole attristée de son Evangile : Ils ferment leurs yeux de peur de voir, ils bouchent leurs oreilles de peur d'entendre, ils laissent leur cœur s'appesantir de peur de comprendre, et de se convertir et de guérir.

"Voici les jours favorables ; voici les jours de salut !" — Le trésor des divines miséricordes ne vous est sans doute jamais fermé, ô pauvres enfants qui vous en allez à la perdition. Mais quels jours plus propices pour secouer la servitude de vos passions, pour vous affranchir des tyrannies de l'habitude, pour briser les chaînes du respect humain ; quels jours plus propices que cette période jubilaire où les



# FEUILLETON

## COURAGEUSE

XIX

M. Forbilan adorait sa fille, dont l'avenir le préoccupait sans cesse. La possibilité d'un mariage malheureux hantait son esprit et lui inspirait des appréhensions noires. Il ne voulait pas, disait-il, confier le bonheur de son enfant aux hasards d'une inclination fragile, d'une passion aveugle; il fallait prévenir la fatalité.

Dans ce but, il songeait à unir sa fille à l'homme de son choix: cet homme était Sylvain de Livarnel. Elvire accueillit, non sans faveur, ce projet approuvé par la mère du jeune homme. Avec coquetterie, elle refusa d'abord de se prononcer. Le vieillard employa tous les arguments pour la convaincre, car ce mariage eut comblé ses vœux. Malheureusement, il en fit trop ressortir les avantages, et le dépoétisa. D'ailleurs, Sylvain n'avait pas été consulté; il avait été décidé par son amour paternel, M. Forbilan s'imaginait que le jeune homme serait heureux d'une telle alliance. A sa fille seule appartenait la décision. Elvire partageait cette erreur d'un naïf amour-propre.

Un jour pourtant, Mlle Forbilan, voulant prévenir tout malentendu, déclara à son père que le mariage désiré était impossible, et lui demanda en même temps de consentir à l'union qu'elle avait rêvée.

M. Forbilan s'emporta, en proie à un accès de colère sénile, et quitta brusquement l'appartement d'Elvire en proférant des menaces, d'une voix étranglée.

A cette heure, Sylvain de Livarnel arrivait à Lacharmille, accompagné de René et de Mary. Le salon était ouvert; il y entra et aperçut Hélène dans l'embrasure d'une fenêtre.

—Etes-vous seul? demanda-t-elle.

—Non, répondit-il, René et sa femme m'accompagnent.

Alors, il s'approcha d'Hélène en souriant. Avec cette amitié franche qu'il lui témoignait toujours, il lui pressa les mains.

M. Forbilan parut, s'arrêta sur le seuil de la porte, enveloppant les deux jeunes gens d'un regard indéfinissable. Puis il disparut sans avoir prononcé une parole.

Sylvain ne remarqua pas cet incident. Hélène pâlit, se troubla.

—Qu'avez-vous? demanda-t-il.

—Oh! rien, répondit-elle machinalement.

A la vue de son oncle, elle avait, par pudeur instinctive, d'un involontaire et rapide mouvement, retiré ses mains de celles du jeune homme. Maintenant, elle devinait l'importance que le vieillard donnerait à cet incident, car son caractère soupçonneux lui était connu. Hélène resta devant Sylvain, muette, décontenancée. Le jeune homme ne devina pas les pensées qui, subitement, faisaient monter le rouge de la honte au front de la jeune fille.

Hélène ne se trompait pas. Rentré dans son cabinet de travail, M. Forbilan appela son fils et lui fit part de sa découverte: Sylvain et Hélène s'aimaient! Elvire avait deviné ou surpris ce secret, de là sa décision de rompre avec Sylvain. Par générosité pour sa cousine, elle n'avait pas la cause de cette rupture, craignant de l'en rendre responsable. Il comprenait tout à présent. Sa fille avait noblement agi, avec un désintéressement rare. Toutefois, elle aurait dû se montrer plus confiante et lui ouvrir son cœur. Il s'étonnait de la dissimula-

tion, de l'hypocrisie d'Hélène et de Sylvain. Tous deux étaient des misérables! Hélène avait abusé de l'hospitalité offerte à son malheur, Sylvain avait trompé et délaissé Elvire. Il croyait ce dernier doué de plus nobles sentiments, incapable de se faire un jeu de l'amour qu'il avait inspiré. Que penser de lui, maintenant, de son inclination folle pour une jeune fille qu'il ne pouvait songer à épouser? Tout cela était incroyable!

Le vieillard parlait avec colère, aveuglé par son amour pour sa fille. Sans examen, il portait des jugements inconsidérés, et son esprit, ordinairement lucide, semblait dans un trouble profond à cette heure. Peut-être aussi cherchait-il à cacher son dépit, l'amertume de sa déception, et tombait-il, sans scrupule, sur la première victime qui s'était offerte à ses yeux.

René accueillit la communication de son père, d'abord avec réserve, puis avec humeur. Pourtant il se contint, par respect, mais non sans lutte. Sylvain était son meilleur ami; il n'hésita pas à le défendre. Cherchant à dompter son ardente nature, le jeune homme répondit en termes aussi mesurés que fermes. On ne pouvait juger sur un si faible indice, et en tirer des conséquences outrées. Chacun appréciait les vertus d'Hélène. Tout le monde leur rendait hommage. Jamais elle n'avait manqué de sincérité, elle si simple, si douce, si bonne! Quant à Sylvain de Livarnel, on ne pouvait davantage suspecter sa loyauté. En bien des circonstances, il en avait donné des preuves. Au reste, pourquoi dissimuler? Il n'y avait aucun intérêt. Rien n'obligeait Sylvain à épouser Elvire; s'il aimait Hélène d'une affection partagée, il pouvait la demander en mariage.

A ces mots, le vieillard se renversa sur son siège et fit entendre un rire moqueur.

—En mariage! s'écria-t-il... en mariage! Sylvain de Livarnel épouserait cette jeune fille, après ce qui s'est passé?... Il lierait son sort à celui de cette malheureuse, qui ne possède rien au monde et dont le père... Allons donc! En vérité, je vous crois en démence.....

—Pourquoi pas? reprit tranquillement René.... Hélène est une femme accomplie, supérieure, admirable.... Sylvain a de la fortune.... Quant à la faute du père (si tant est qu'Emile Mausort soit réellement coupable), sa fille n'en est pas responsable....

—Sans doute, mais le monde...

—Oh! le monde, Sylvain s'en soucie peu, répondit dédaigneusement René. Au reste, laissons cette discussion stérile. Dans le cas présent, notre avis importe peu. Si Sylvain de Livarnel aime Hélène, et si M. Mausort consent au mariage, nous ne pouvons que nous réjouir du bonheur de cette infortunée.

—Madame de Livarnel n'y consentira jamais.

—J'ignore ses intentions.

—Ainsi donc, s'écria M. Forbilan, furieux, vous sacrifierez volontiers le bonheur de votre sœur à celui de cette jeune fille?

—Le bonheur d'Elvire n'est plus en jeu, puisqu'elle ne veut pas de Sylvain.

—Je viens de vous en indiquer la cause.

—S'il en est ainsi, pourquoi veut-elle en épouser un autre?

—Par dépit. D'ailleurs, c'est un simple caprice, une coquetterie. Elvire n'est pas décidée.

—Très décidée, au contraire.

—Qu'en savez-vous?

—Elle vous a demandé votre consentement.....

—Comment, elle vous l'a dit? s'écria M. Forbilan.

—Je l'ai deviné.....

—Peu importe, au reste, car ja-

mais, je le jure, je ne consentirai à ce mariage.

Mary entra. Avec une grâce charmante, elle chercha à calmer son beau-père. Celui-ci aimait sa belle-fille, dont les allures vives et les attentions délicates lui plaisaient. A sa demande, M. Forbilan l'informa de ce qui s'était passé. La jeune femme voulut intervenir, désireuse de disculper Hélène. Déjà le vieillard s'était calmé. Il parlait plus raisonnablement et consentit à l'entendre.

Mary reprit, après un instant de réflexion:

—Je veux voir Hélène et l'interroger.

—Allez, mais surtout ne parlez pas de cet incident à Elvire, répondit M. Forbilan.

La jeune femme sortit.

Hélène était seule quand Mary l'aborda. Elle se promenait dans l'avenue ombreuse des charmes, plus calme à présent. Avec sa franchise habituelle, Mary eut désiré aller directement au but. Mais la matière était délicate; il fallait ménager la jeune fille, prompt à s'émouvoir. Bien que de date récente, les rapports des deux amies avaient déjà quelque intimité, grâce à l'expansion de l'une, et à la tendresse de l'autre. Mary, en termes affectueux, fit appel à la confiance d'Hélène, lui rapportant les paroles de son beau-père, en les atténuant par des correctifs discrets.

Cette communication ne surprit pas la jeune fille; simple et digne fut sa réponse: Sylvain lui accordait une bonne et franche amitié. Doué d'une nature généreuse et enthousiaste, il avait eu pitié de son malheur. Jamais il ne lui avait manifesté d'autre sentiment.

Ainsi parla Hélène, naïvement, modestement, l'air attristé.

—Et toi, l'aimes-tu? demanda brusquement Mary.

—Oui, répondit-elle, comme un ami, comme un frère.

La jeune femme sourit, et continuant:

—Mais à ton âge, une amitié de ce genre est bien près d'éveiller un autre sentiment.

—Oh! non, cela n'arrivera pas, cela ne peut arriver, dit-elle avec mélancolie.

—Et pourquoi pas?

A cette question si directe, Hélène se troubla. Un flot de sang lui monta au visage, les longs cils de ses paupières s'abaissèrent pudiquement sur ses yeux. Mary crut que sa franchise l'avait froissée. Elle prit un ton plus insinuant, devenant un secret, une douleur cachée, voulant la surprendre, non par curiosité vaine, mais par intérêt, par affection. Hélène répondit évasivement: elle ne pouvait songer au bonheur à cause de son infortune; celle-ci d'ailleurs l'absorbait, et elle n'avait pas d'autre pensée. Mary lui répondit que le cœur ne tenait pas compte des circonstances, qu'il parlait à son heure, et battait sous la robe de deuil comme sous la robe de fête. Peut-être le tien a-t-il déjà parlé, dit-elle en souriant.

Hélène rougit plus fort, son trouble s'accrut. Enfin, naturellement sincère, ignorant la feinte, cédant à l'expansion.

—Eh bien, oui, dit-elle.

Et elle avoua à Mary qu'elle avait un autre amour. Tout le monde l'ignorait, même celui qui le lui avait inspiré. Elle avait enfermé ce secret dans son cœur, il y resterait enseveli, toujours.

En parlant ainsi, Hélène semblait vivement émue. Bientôt elle s'inquiéta, regretta son aveu, supplia son amie de ne révéler à personne ce qu'elle venait de lui dire confidentiellement.

Mary contempla Hélène. Elle était triste dans sa pâleur, le front couronné d'une auréole de jeunesse

et de candeur; elle était sereine et pure, comme le soir bleu dont la fraîcheur tombait avec une brume légère.

Cependant la jeune femme s'empressa de se rendre chez le vieillard. Mais elle se retira en apercevant Marius Salvatar que l'on venait d'introduire dans le cabinet de travail. Profitant de ce loisir, Mary retourna près d'Hélène qu'elle trouva en pleurs. Elle la consola, par ses douces paroles, avec cette délicatesse féminine qui sait éviter les plus légers froissements. Puis elle rentra au château. L'entrevue se poursuivait entre M. Forbilan et Marius, il fallut attendre.

Plus que jamais, les visites de M. Salvatar à Lacharmille étaient fréquentes. Il ne cessait de proposer de nouvelles affaires à M. Forbilan, et René partageait entièrement la confiance que le vieillard accordait à cet homme.

A peine eut-il pris congé, que Mary s'approcha de son beau-père. Celui-ci était souriant, à cette heure; absorbé par d'autres préoccupations, il semblait avoir oublié la mission dont s'était spontanément chargée sa belle-fille. Pourtant, il l'interrogea presque gaiement.

—Eh bien, dit-il, quel est le résultat de votre enquête?

—Très satisfaisant, répondit la jeune femme, d'un ton enjoué....

—Mais encore.....

—Une franche et sincère amitié règne entre Sylvain et Hélène. Rien de plus.

M. Forbilan sourit.

—C'est bien, c'est bien, dit-il, pressé d'en finir. Veuillez dire à Elvire que je désire la voir.

Quelques instants après Elvire entra.

—Ainsi, lui dit le vieillard, vous avez rompu avec Sylvain de Livarnel?

—Oui.

—Pourquoi?

—Je ne l'aime plus.

—Vous n'avez pas eu cependant à vous plaindre de ses procédés?

—Aucunement.

—Je suis fâché de cette décision. Sylvain vous aurait rendue heureuse. Enfin c'est un fait accompli. Cela ne m'empêchera pas de travailler à votre bonheur. Vous avez refusé le mari de mon choix, soit. Si vous aimez Marius Salvatar, je consens volontiers.....

—M. Salvatar! s'écria Elvire, stupéfaite.

—Oui, sans doute, répondit tranquillement M. Forbilan.

—Mais il n'a fait, que je sache, aucune démarche.....

—Qu'à cela ne tienne, il vous aime.....

—Je le sais, dit-elle avec un sourire de triomphe; mais je ne serai pas sa femme, continua-t-elle, l'air dédaigneux.

—Comme vous voudrez, répondit placidement le vieillard... Vous êtes libre. Je consentirais à ce mariage, je ne vous le conseille pas.

Elvire prit machinalement un Code civil qui se trouvait dans la bibliothèque de son père.

—Laissez donc ce livre, cria-t-il, impatienté.

—Je dois vous entretenir de certain projet, dit la jeune fille.

—Revenez ce soir, je suis trop occupé maintenant.

Le soir, Elvire revint. Debout, devant la table de travail de son père, anxieusement elle attendait une réponse. Son regard s'allumait d'une flamme fiévreuse, ses traits avaient une expression à la fois fière et suppliante.

M. Forbilan se taisait, l'air contrainct, embarrassé. Nerveusement, il portait sa main amaigrie à son front chauve, comme pour en faire jaillir une pensée, une résolution.

Impatiente, Elvire s'agitait, la lèvre muette, l'œil interrogateur. Enfin n'y pouvant plus tenir:

—Eh bien? demanda-t-elle d'un ton insinuant.

Le vieillard la regarda.

—Eh bien, quelle est votre réponse? reprit-elle, pressante.

Interpellé de la sorte, M. Forbilan fit un geste autoritaire:

—Eh bien! je m'y opposerai, dit-il.

La jeune fille tressaillit.

—Comment? reprit-elle.

—Cela ne sera pas, cela est impossible.

—Et si je le voulais?....

—Je vous forcerais à m'obéir.

—C'est donc un refus définitif?

—Oui, définitif, absolument....

—Vous êtes cruel.....

—Oh! non, je suis sage, je suis prévoyant. J'ai longuement réfléchi, car il m'en coûte de vous déplaire. Mais votre bonheur est en jeu, je n'hésite pas.

—Mon bonheur, fit ironiquement la jeune fille.

—Oui, votre bonheur, Elvire, vous devriez le comprendre. Ah! je le sais, cet amour fatal vous aveugle, mais il ne m'empêchera pas de remplir mon devoir. Mieux vaut supporter vos reproches inspirés par la passion, que de mériter ceux que vous m'adresseriez plus tard, si je commettais aujourd'hui un acte de faiblesse....

—Vous êtes donc inflexible?

—Il le faut. Jamais, je pense, ie ne vous ai contrariée; toujours j'ai été heureux d'accomplir vos désirs. Il en sera encore ainsi à l'avenir, car je vous aime..... Demandez-moi tout, excepté cela.....

—C'est cette ancienne brouille, n'est-ce pas?.....

—Je ne m'en cache pas. Je ne veux aucun mal à ceux qui nous en ont fait autrefois, mais de là à m'allier avec eux, il y a un abîme et je ne le franchirai pas. D'ailleurs ce jeune homme est sans fortune, et, quoique l'on en dise, la fortune, de nos jours, joue un rôle important dans la vie....

—Mais.....

—Ne discutons pas, je vous prie, c'est inutile, mon parti est pris, je n'y reviendrai pas.

Le vieillard parlait d'une voix saccadée. Pâle, ridé, renversé sur son siège, il montrait maintenant une virile énergie. Pourtant, il souffrait lui-même de la sévérité de son langage, car il adorait sa fille et eut volontiers remplacé l'ordre par la prière. Mais il connaissait l'obstination d'Elvire, et cherchait à la dompter par la fermeté de son attitude.

La jeune fille n'insista pas. Après avoir adressé, en pleurant, des reproches à son père, elle sortit silencieuse.

XX

On remarquait, à l'extrémité du parc de Lacharmille, un bois superbe, un coin de forêt échappé au défrichement. Une maison ancienne, de modeste apparence, était située à l'orée de ce bois, du côté du village, loin des habitations. Pauvre, sous son toit de chaume, pittoresque cependant, avec son vêtement de lierre et de mousse, la solitaire demeure était longtemps restée inoccupée. Un garde de M. Forbilan l'avait habitée autrefois, afin d'être à proximité de la chasse dont il avait la surveillance. Mais, par une nuit noire d'hiver, le garde fut réveillé en sursaut. On venait de tirer dans la direction de son lit, par la porte entre-baillée. La charge ne l'avait qu'effleuré, et était allée se loger dans le mur. Courageusement, il s'élança à la poursuite de son ennemi invisible, dans la nuit profonde. Un second coup de feu l'arrêta net, il tomba dans son sang. Sa blessure était mortelle, il expira le lendemain. On ne découvrit pas le coupable, on accusa un braconnier. Après cet événement tragique, M. Forbilan logea ses

gardes à proximité du village. Personne n'avait voulu de l'immeuble, devenu suspect à la suite de ce crime resté impuni; une peur superstitieuse en tenait tout le monde éloigné. Et déjà, au coin de l'âtre, on racontait, sur la chaumière, une histoire mystérieuse qui, vraisemblablement, serait la légende de l'avenir.

Un matin, Hélène s'avança jusqu'au bois. Passant près de la vieille maison, elle remarqua une fumée bleutée, s'échappant de la cheminée ébréchée. La jeune fille s'approcha. Autour de la chaumière, la terre était remuée fraîchement; la demeure elle-même s'animait, portes et fenêtres ouvertes au soleil qui entraient, mettant des plaques d'or à l'intérieur, sur les murs sales suintant d'humidité. Un frais parfum de fleurs se mêlait à l'arôme des bois verdoyants, pleins de sèves montantes.

Derrière la maisonnette, sous un chêne énorme, était assis un vieillard au torse puissant, aux traits caractéristiques, à l'air patriarcal. Il tenait à la main une grande tasse de faïence, ornée de feuillages colorés et mangeait avec un appétit d'ogre. Comme la chaleur était suffocante, il avait débouffonné le col de sa chemise de toile bleue, montrant son cou hâlé et sa poitrine velue, brunis par le soleil de même que ses bras musculeux que laissait voir ses manches relevées.

A l'arrivée d'Hélène, le vieillard se leva, redressant sans efforts sa taille géante.

— Bonjour, dit-il d'un ton presque solennel, soulevant le chapeau large qui couvrait sa chevelure neigeuse.

La jeune fille le salua, un peu surprise :

— Vous habitez cette maison ? lui demanda-t-elle.

— Oui, répondit-il.

— Depuis quand ?

— Depuis quelques jours seulement.

— Et vous êtes seul ?

— Oui, seul.

— Vous ne craignez pas d'habiter seul cette maison isolée, sur laquelle on raconte des histoires effrayantes ?

— A mon âge, on ne craint plus rien. D'ailleurs qui me voudrait du mal ? Ceux qui m'en ont fait ont achevé leur œuvre.

La jeune fille regarda.

— Mais dit-elle, si vous n'avez pas d'ennemis, il y a partout des malfaiteurs.

— Ils ne trouveraient rien chez moi. Je suis pauvre.

— Et votre vie ?

— Elle touche à sa fin, ce n'est plus qu'une question de jours...

Il s'exprimait d'un ton calme, simplement, sans ostentation. On sentait que ses paroles désolées étaient sincères. Hélène le regardait, non seulement avec curiosité, mais avec intérêt, car, comme tous ceux qui ont souffert, elle se tournait de préférence vers les malheureux. Et puis ce colosse avait je ne sais quoi de doux et de paternel dans sa vieillles verte encore.

La jeune fille réclama des détails, touchant son arrivée à la vieille demeure. Il lui répondit, après un moment de réflexion, comme s'il avait besoin de recueillir ses idées.

Moins poltron que les autres, il désirait habiter cette maison délaissée, dont il connaissait l'existence et le délabrement. Mais M. Forbilan hésita; il lui parla de dangers, de la possibilité d'une attaque nocturne. Le vieillard sourit. Il ne redoutait pas les attaques de ce genre. Elles n'auraient eu, à son égard, aucune raison d'être. Il n'était ni chasseur, ni garde, les braconniers ne pouvaient lui en vouloir. Ne possédant rien au monde, il échappait aux convoitises des voleurs. De plus, il ne se connaissait qu'un ennemi véritable, et celui-ci chéris-

sait trop la liberté et la vie, pour s'exposer à les perdre, en se rendant coupable d'un inutile assassinat. Le vieillard voulait finir, loin de la foule ingrate, une existence jadis utile et glorieuse ! N'ayant plus aucune attache sur la terre, il lui importait peu qu'une main homicide précipitât sa fin de quelques mois ou d'une année. Il était prêt à paraître devant Dieu et ne redoutait pas la mort. Enfin, M. Forbilan se rendit à ses instances, lui permettant d'occuper la maison isolée qu'il lui abandonna.

Le vieillard fit venir son mobilier pauvre : un bahut, deux chaises, une table vermoulue, un lit et quelques ustensiles de ménage. Il s'installa en un jour, et le lendemain, malgré son âge, il était au travail, dès l'aube. Il comptait transformer en jardinet le terrain dont M. Forbilan lui avait donné la jouissance à titre gracieux, de même que la maison.

A son tour il s'informa de la jeune fille, et voulut savoir son nom. Il avait deviné qu'elle était Mlle Mausort, à sa jeunesse et à son deuil. Ses malheurs ne lui étaient pas inconnus, et, comme il se croyait lui-même victime de l'injustice des hommes, il lui témoigna le plus grand intérêt. D'un air cérémonieux il lui fit les honneurs de sa maison et lui parla de son oncle en termes bienveillants. La jeune fille se montra d'une bonne grâce charmante et elle conquit toutes les sympathies du vieillard.

(A continuer)

AUTOUR DE NOUS

(Spécial à LA TRIBUNE)

STE HÉLÈNE, 21 — Eh, oui, les gais jours gras sont bel et bien passés tout comme ceux des années dernières. Espérons qu'ils auront laissé chez tous d'agréables souvenirs. Rien n'a manqué pour les rendre joyeux; temps superbe, excellents chemins, belles veillées et jolis mariages.

Pour notre paroisse, les heureux épousés étaient M. Paul Larocque du rang St-Augustin à Mlle Marie Louise Létourneau. A Upton, M. McDuff, froigner de notre paroisse conduisait à l'autel, mardi matin, Mlle J. Aubé, du même endroit. Pour St-Hugues ce fut M. Rousseau fils d'Exavier, qui conduisait à l'autel, Mlle A. Mélançon de St-Guil-laume.

Bonheur et prospérité aux heureux époux.

— Dimanche dernier charmant parti d'euchre chez Mme V. Bélanger de St-Hugues. Les heureuses gagnantes ont été Mlle Marie Louise Bélanger et Mme M. Bérard. On s'est si bien défendu qu'on ne voulut point donner de prix de consolation.

— Deux veillées intimes dans la principière demeure de Mme L. T. Brodeur, l'une pour fêter la St-Thimothé, l'autre en l'honneur du maire élu pour une douzième fois. Voilà un fait qui dit beaucoup de la popularité de l'heureux maire.

— Les nombreux amis du prospère marchand, M. J. E. Phaneuf, apprendront avec satisfaction son parfait rétablissement. Gravement malade depuis quelques semaines, il a dû renoncer à un beau voyage projeté aux Etats-Unis. Cependant ce n'est que partie remise aux beaux jours du printemps lequel devrait être hâtif car déjà quelques braves cornilles, dans leur noir costume, ont fait leur apparition, mais laissons là ces premières hôtesse de nos bois ainsi que les aimables gens de St-Hugues, puis revenons dans notre paroisse où les visiteurs affluent.

Remarqués le Rév. M. J. P. Larocque, St-Renaud de Boucherville, M. et Mme Bérard, Mlle Bachand, Mlle Trottiér, de Providence, etc.

Notre jeunesse s'est rendue en grand nombre à St-Hyacinthe, pour le bazar; sans doute rien de mieux que d'être vraiment charitable tout en recherchant d'honnêtes plaisirs.

— Les MM. Belval ont obtenu le contrat pour les travaux que M. Jos. Allard fera subir à son magasin.

— On annonce de Seattle, Was., la mort soudaine de M. Antoine Lessard, et à Barre, Vt., celle de M. Téléphore Paré.

— M. Jos. Lefebvre, rentier, a été gravement indisposé et M. Jos. Ledoux est toujours bien malade.

— Pour clore le carnaval, sauterie joyeuse chez MM. Beaubien Lucier et A. Bruneau. L'aurore aux doigts de rose a vu la séparation de cette jeunesse qui devait, quelques heures plus tard, se trouver aux pieds des autels afin de recevoir les cendres, pour se rappeler que l'homme n'est que poussière et retournera en poussière.

GUSTAVE.



DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour Jettée de Protection à Point Wolfe" seront reçues à ce bureau jusqu'à VENDREDI, le 1er mars prochain, inclusivement, pour la construction d'une jettée de Protection à Point Wolfe, comté Albert, Province du Nouveau Brunswick, suivant un plan et une spécification pouvant être vus au bureau de E. T. P. Shewen, Ecr., ingénieur résident, St-Jean, N. B., et C. E. W. Dodwell, Ecr., ingénieur résident, Halifax, N. E., sur demande au maître de poste à Point Wolfe, N. B., et au Ministère des Travaux Publics, à Ottawa.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté sur une banque incorporée, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux Publics, pour trois cents piastres (\$300.00). Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat ou s'il ne l'exécute pas intégralement.

Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, JOS. R. ROY, Secrétaire suppléant.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 8 février 1901.

N. B.—Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a été autorisée par le Ministère.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour quai à Cole's Point," seront reçues à ce bureau jusqu'à vendredi, le 8 mars 1901, pour la construction d'un quai à Cole's Point comté de Westmoreland, N. B.

Les plans et devis pourront être vus aux bureaux de E. T. P. Shewen, Ecr., ingénieur résident, St-Jean, N. B., de C. E. W. Dodwell, Ecr., ingénieur résident, Halifax, N. E., ainsi qu'au ministère des Travaux Publics, Ottawa.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes; aucune autre ne sera prise en considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté sur une banque incorporée pour la somme de quatre mille piastres (\$4,000.), et fait à l'ordre du Ministère des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat, ou s'il ne l'exécute pas intégralement.

Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, JOS. R. ROY, Secrétaire-suppléant.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 13 février 1901.

N. B.—Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le Ministère.—2 f.

M. O. DAVID & CIE

Maison à la Mode !

HARDES FAITES

D'avance et sur commande.

Assortiment complet de..... Tweeds et Fournitures 84-86 rue St-Simon, Place du Marché ST-HYACINTHE. J. EDMOND GOSSELIN, tailleur.

UNE DÉCOUVERTE PRÉCIEUSE

La Comptabilité n'a plus d'ennuis ni de secrets.

En réalité M. B. LALIME, professeur de l'ECOLE COMMERCIALE PRATIQUE, de St-Hyacinthe, vient de perfectionner un système INFALLIBLE DE PREUVE ET DE VÉRIFICATION des livres de comptes qui fait disparaître tous les ennuis et toutes les inquiétudes des comptables et les soustrait à cette espèce de torture morale qui empoisonne le temps qui devrait être consacré au repos.

L'erreur commise est, d'après ce nouveau système, signalée aussitôt que commise et il n'est pas nécessaire de la chercher dans de longues colonnes de chiffres.

Comme ce secret important est facile à acquérir, nous le signalons aux intéressés et ils pourront se procurer, sur demande adressée à M. Lalime, des informations complètes sur ce nouveau système. 1-1-150.

INSIGNES

RUBANS CELLULOÏD et META

Pour Sociétés Religieuses et de Bienfaisance

CERCLES, AMATEURS, ETC., ETC.

S'adresser au BUREAU DE "LA TRIBUNE", ST-HYACINTHE

Nouveau Manuel du Précieux Sang — OU — LE LIVRE DES ELUS

Ce livre à 666 pages. Outre un grand nombre de pieuses pratiques prières et lectures, il contient un tableau très étendu d'indulgences, sept formules différentes pour la sainte messe et le chemin de la Croix, et vingt-deux "Entretiens avec Notre-Seigneur pour l'HEURE D'ADORATION en présence du Saint Sacrement.

Le prix varie selon la qualité de la reliure. Reliure ordinaire: 75c. 80c, 90c, \$1.00. Reliure de luxe \$1.35, \$2.00, \$2.50, \$3.00. Les frais de TRANSPORT y compris.

Toute personne qui achètera ce livre recevra, en même temps, un pieux et élégant petit Recueil de Prières. Adresser, comme suit, la demande (y compris l'un des prix spécifiés plus haut).

MONASTÈRE DU PRÉCIEUX SANG, St Hyacinthe, P. Q.

A VENDRE

Un Piano carré, \$15. Un Piano carré, \$25. Un Piano carré, presque neuf, \$125.

Kodak, contenant négatifs pour 100 expositions, \$10

S'adresser au bureau de LA TRIBUNE.

Département des Chemins de Fer et des Canaux

CANAL CARILLON

AVIS AUX CONTRACTEURS

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription: "Soumission pour la reconstruction du Guide Pier," seront reçues à ce bureau jusqu'à 16 heures jeudi 28 février 1901.

Les plans et les détails peuvent être vus le ou après le 19 février 1901, au bureau de l'ingénieur surintendant des Canaux de Québec, 1709 rue Notre-Dame, Montréal, ou des formules d'application peuvent être obtenues.

S'il s'agit de sociétés, chaque soumission devra porter la signature actuelle et le nom complet, l'occupation et la résidence de chacun des membres des dites sociétés, et, de plus, un chèque accepté pour la somme de \$1,500, doit accompagner la soumission pour l'ouvrage. Ce chèque accepté devra être endossé à l'ordre du Ministère des Chemins de fer et Canaux, et sera confisqué si les parties ayant donné une soumission refusent d'accepter le contrat aux taux et conditions spécifiés dans l'offre soumise. Le dit chèque ainsi envoyé sera retourné aux parties respectives dont la soumission n'aura pas été acceptée.

La plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Par ordre, L. K. JONES, Secrétaire.

Dépt. Chemins de Fer et Canaux, Ottawa, 18 février 1901.

Les journaux insérant cette annonce sans l'autorisation du Département, n'en seront point payés.

L. N. TRUDEAU, DENTISTE, 102 Rue MONDOR, ST-HYACINTHE.

Dentiers de toutes sortes faits sur commandes. Prix modérés.

DENTS EXTRAITES SANS DOULEUR par un nouveau procédé.

Edmond Fournier Relieur, RUE CASCADES, No 199, ST-HYACINTHE.

LA COMPAGNIE C. A. HAMEL MAGNINISTE

ENGINS, BOUILLOIRES et MACHINERIES de toutes sortes, FAITES et RÉPARÉES avec soin.

RUE MONDOR ST-HYACINTHE

Alf. Lapalme

CHAPELIER & MANCHONNIER.

114 - Rue St-Antoine - 114, Place du Marché, ST-HYACINTHE.

Chapeaux en soie, en Feutre et en Paille

CASQUES, CASQUETTES.

Chemises blanches et de couleur, Corps, Caleçons, Cols, Collets etc., Grande Variété.

Confection et Réparation

FOURRURES.

Une visite est sollicitée.

Simard & Godbout

MEUBLIERS

252-254 RUE CASCADES ST-HYACINTHE

Assortiment complet et choix de Meubles de toutes variétés de patrons et formes pour Salon, Salle à Dîner, Boudoir, Chambre à Coucher et Cuisine.....

L'achat du stock de A. Noreau, à des conditions avantageuses, nous permet de vendre à 25 PER CENT de réduction, plus FOUR CENT pour du comptant

CANAPÉS, CHAISES, CHIFFONNIERS, COMMODES, SIDEBORDS, SOFAS, TABLES, ETC., ETC.

Meubles sur commande à court délai. Réparations faites avec soin

CHAUSSURES

JOS. MORIN

No 183

Rue Cascades, Bloc Martel, St-Hyacinthe, Que.

Assortiment de Chaussures, dans toutes les lignes, pour Hommes, Femmes et Enfants, à des prix très bas.

Valises, Sacs de Voyage, etc., En Gros et en Detail.

Venez et vous serez bien servis.

LA TRIBUNE est publiée et imprimée par A. Denis, domicilié en les cité et district de St-Hyacinthe. Ce journal est imprimé coin des rus Mondor et William, cité de St Hyacinthe